

TUNISIE

**Réalités et besoins des
personnes migrantes
et réfugiées dans le
gouvernorat de Médenine
depuis septembre 2018**

Septembre 2019



Ce rapport a été produit par REACH en partenariat avec Humanité et Inclusion (HI).



L'étude a été financée par le Migration Emergency Response Fund (MERF) du START Network.



© Mohamed Malek Khenissi

A propos de REACH

REACH est une initiative conjointe de deux organisations non-gouvernementales internationales, ACTED et IMPACT Initiatives, et du Programme Opérationnel des Nations Unies pour les Applications Satellitaires (UNOSAT). REACH a été créée en 2010 afin de développer des outils et des produits d'information qui contribuent à renforcer les capacités des acteurs et de faciliter la prise de décisions dans des contextes d'urgence, de relèvement et de développement. L'ensemble des activités de REACH est mené en appui et au sein des mécanismes inter-agences de coordination établis au niveau local, régional et global. Pour plus d'informations visitez notre site web : www.reach-initiative.org.

Vous pouvez nous contacter directement à l'adresse : geneva@reach-initiative.org et nous suivre sur Twitter @REACH_info.

A propos de Humanité et Inclusion - Handicap International

Humanité et Inclusion, est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes, œuvrant notamment aux côtés des personnes handicapées pour améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Nous aspirons à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun peut « vivre debout ».

Pour plus d'information sur notre association- Site web: www.hi.org

RESUME

Au cours du dernier trimestre de 2018, le gouvernorat de Médenine a enregistré une évolution en termes de dynamiques migratoires, caractérisée par une augmentation des arrivées des personnes migrantes et réfugiées. En effet, alors que de janvier à septembre 2018, 516 personnes migrantes et réfugiées nouvellement arrivées en Tunisie ont été référées à l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) ou leurs partenaires, dont moins de la moitié ont transité par la Libye et la majorité venant par voie aérienne¹, ce nombre a plus que doublé au cours de la période d'octobre 2018 à juillet 2019, pour atteindre un total de 1 077 personnes migrantes et réfugiées référées². Parmi ces nouvelles arrivées, presque 80% ont transité par la Libye, avec la moitié ayant emprunté la voie terrestre, principalement via le gouvernorat de Médenine, et plus d'un cinquième rescapé ou intercepté au niveau des eaux maritimes tunisiennes³. L'augmentation dans le nombre d'arrivées a également été accompagnée par un changement dans les profils des personnes migrantes et réfugiées, y compris une présence importante de nationalités d'Afrique de l'Est. Face à ces développements, les informations sur les déterminants de la migration à Médenine, les besoins prioritaires des personnes migrantes et réfugiées, les modalités d'interaction de ces derniers avec la communauté hôte, et leurs intentions migratoires demeurent limitées.

Afin de pallier à ce manque d'information, REACH, en partenariat avec Humanité et Inclusion (HI) a mené une étude sur les **“Réalités et besoins des personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine depuis septembre 2018”** financée par le Fond d'intervention d'urgence pour la migration (MERF) du Start Network. La collecte de données s'est déroulée du 24 juillet au 7 août 2019 dans les villes de Médenine et Zarzis, étant les villes qui accueillent les nombres les plus importants de personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine. Cette étude vise à analyser les éléments suivants des dynamiques migratoires dans le gouvernorat de Médenine: (1) les évolutions récentes, (2) les déterminants de la migration, (3) les besoins prioritaires des personnes migrantes et réfugiées en termes d'accès aux services et moyens de subsistance et les mécanismes d'adaptation connexes, (4) la réponse actuelle des différentes parties prenantes, (5) les modalités d'interaction entre les personnes migrantes et réfugiées et la communauté hôte et (6) les intentions migratoires.

La présente étude a été basée sur 60 entretiens individuels établis avec des personnes migrantes et réfugiées hommes et femmes arrivées dans le gouvernorat après septembre 2018, 24 entretiens avec des informateurs clés choisis selon leur expertise et connaissance des dynamiques migratoires récentes dans le sud de la Tunisie et 4 groupes de discussion avec de représentants et représentantes de la communauté hôte à Médenine-ville et Zarzis. Vue la nature qualitative de l'étude, les résultats ne doivent être considérés qu'à titre indicatif.

Pour quelles raisons les personnes migrantes et réfugiées viennent-elles dans le gouvernorat de Médenine ?

- **La vaste majorité des personnes migrantes et réfugiées interrogées dans le cadre de cette étude a rapporté ne pas avoir eu l'intention de venir en Tunisie lors du départ du pays d'origine.** La plupart avaient plutôt prévu d'aller en Europe.
- **Les voyages des répondants étaient majoritairement longs et fragmentés,** amplifiant la vulnérabilité de ces derniers à des risques tels que l'exploitation et les abus au long de la route. **La moitié des répondants a rapporté transité par trois à quatre pays avant d'arriver en Tunisie.**
- Trois voies avaient été empruntées par les répondants pour venir en Tunisie. **Plus de trois quart des répondants sont venus en Tunisie en provenance de la Libye (47/60), après avoir été rescapés ou interceptés en mer (10/47) ou par voie terrestre (37/47).** Pour ces derniers, le poste de frontière de Ras Jedir (19/37) était le point de passage le plus utilisé. **Presque un huitième a plutôt rapporté avoir transité par l'Algérie** pour atteindre la Tunisie par voie terrestre (7/60), surtout via le poste frontalier de Bouchebka, une route principalement utilisée par les répondants syriens (6/7). **Le reste des répondants, presque tous des Ivoiriens (5/6), ont emprunté la voie aérienne** directement du pays d'origine (5/6) ou d'un pays tiers (1/6).
- **Les répondants qui ont emprunté des voies terrestres ont rapporté faire recours à des passeurs (20/44) ou avoir compté sur des informations recueillies par d'autres personnes migrantes et réfugiées (11/44) et/ou des ressortissants du dernier pays de transit (11/44).**

¹ UNHCR, Tunisia: [Overview of Mixed Migration Movement Profiling](#), 27 septembre 2018.

² UNHCR, Tunisia: [Overview of Mixed Migration Movement Profiling](#), 31 juillet 2018.

³ Ibid.

- **Les facteurs les plus rapportés ayant poussé les personnes migrantes et réfugiées interrogées à quitter le dernier pays avant d'arriver en Tunisie étaient liés à l'insécurité et/ou aux risques de protection auxquels elles avaient été confrontées.** Ceci était le cas surtout pour les répondants en provenance de la Libye.
- **Les raisons liées à la décision de venir en Tunisie des répondants arrivés de leur propre gré (50/60) étaient en complémentarité avec les facteurs qui les avaient poussés à quitter le dernier pays où ils étaient.** Ces motivations étaient principalement la recherche de la sécurité (20/50), suivre des membres de la famille, des amis ou des connaissances qui se rendaient en Tunisie (15/50) et la recherche de meilleures conditions de vie en Tunisie (11/50). L'espoir d'être réinstallés par les Nations Unies en Europe ou dans un pays tiers était aussi rapporté comme un des facteurs motivant la décision de venir en Tunisie (11/50).

Quels sont les besoins prioritaires des personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine sur la question de l'accès aux services ?

- **Les besoins prioritaires identifiés par les répondants étaient l'accès aux liquidités (53/60), aux soins médicaux (46/60) et à la nourriture (39/60).**
- **Plus de la moitié des répondants (33/60), dont 31 résidant dans les structures de réception, ont déclaré ne pas / pas du tout être satisfaits du logement où ils vivaient, en particulier les ressortissants des pays de l'Afrique de l'Est (23/33).** Les problèmes les plus rapportés concernant les conditions du logement étaient le surpeuplement des lieux (25/60), les conditions hygiéniques (17/60) et l'accès partiel aux services publics de base (eau, électricité, etc.) (15/60).
- D'après les répondants, les trois besoins médicaux les plus courants parmi les personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine étaient l'accès aux soins d'urgence (26/60), aux antibiotiques (24/60) et à l'assistance nutritionnelle (20/60).
- **La presque totalité des personnes migrantes et réfugiées interrogées ont rapporté présenter plusieurs symptômes indiquant la possible présence de problèmes de santé mentale (55/60).** Seulement 7 sur 55 personnes souffrant de ces conditions psychologiques ont rapporté avoir reçu les soins de santé nécessaires.
- **Presque la moitié des répondants (29/60) ont rapporté rencontrer (ou avoir rencontré) des difficultés pour accéder à des biens alimentaires et non-alimentaires de base depuis leur arrivée dans le gouvernorat de Médenine.**
- Durant les sept jours précédant l'entretien, en raison d'un accès limité à la nourriture, les répondants ont dû recourir à diverses stratégies d'adaptation, telles que **réduire le nombre de repas consommés par jour (54/60), réduire la taille des portions (53/60), ou réduire la quantité consommée par les adultes pour que les enfants puissent manger (40/60).**
- **Plus de la moitié des répondants ont déclaré avoir eu des moments où ils n'avaient pas eu accès à suffisamment d'eau propre pour couvrir leurs besoins de base quotidiens (31/60).**
- **Presque un quart des répondants (13/60), dont 11 vivant dans la ville de Médenine, ont signalé ne pas se sentir en sécurité.** Les causes rapportées derrière ce sentiment étaient principalement liées à des épisodes d'harcèlement verbal (7/13), à des menaces reçues (5/13) et à la peur d'être arrêté (4/13). Afin de minimiser ce sentiment d'insécurité, les répondants ont rapporté éviter de marcher ou de rester seuls (9/13), ou de sortir la nuit (4/13).
- **Plus d'un tiers des répondants ont signalé avoir rencontré des enfants réfugiés ou migrants non accompagnés dans le gouvernorat de Médenine depuis leur arrivée (22/60).** Ces derniers sont considérés parmi les groupes les plus vulnérables, étant exposés aux risques de protection les plus accrus au long de leurs voyages⁴.
- **La plupart des répondants ont rapporté avoir rencontré des difficultés à obtenir suffisamment d'argent pour répondre à leurs besoins primaires depuis leur arrivée dans le gouvernorat de Médenine (52/60).** Pour subvenir à leurs besoins, les répondants comptaient principalement sur le soutien d'agences onusiennes, d'ONG ou de la société civile (29/60) ou bien travaillaient (21/60) à Zarzis (13/21) et/ou à Médenine (9/21).

⁴ OIM, [Migrant children in Italy](#), décembre 2018.

Quelles sont les modalités d'interaction entre les personnes migrantes et réfugiées et leurs communautés d'accueil ?

- **La majorité des répondants a été en contact ou a interagi avec la communauté hôte (40/60).** Néanmoins, il y a des écarts selon le genre, le pays d'origine et le type d'hébergement du répondant. En termes proportionnels, les personnes migrantes et réfugiées ayant plus de probabilité d'exposition à la communauté hôte étaient des hommes vivant dans des logements en dehors des centres d'accueil. Quant aux nationalités, tous les répondants syriens ont rapporté avoir eu des échanges d'interaction avec la communauté hôte, tandis que cela a été le cas pour un nombre bien inférieur de répondants provenant d'Afrique de l'Est.
- **Presque la moitié des répondants (28/60) ont rapporté avoir reçu du soutien de la communauté hôte dans le gouvernorat de Médenine, les formes de soutien reçues les plus rapportées étant les biens alimentaires, l'argent et les opportunités de travail.** Les participants aux GD ont, de leur côté, déclaré que les meilleures formes de soutien aux personnes migrantes et réfugiées consistent dans le partage d'informations et dans l'offre d'opportunités d'emploi, plutôt que dans l'assistance humanitaire et financière.
- **L'augmentation dans le nombre de personnes migrantes et réfugiées depuis l'automne 2018, ainsi que le surpeuplement dans les centres d'accueil, a engendré une plus grande visibilité des personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine.** Cela a présenté des tensions, comme rapporté par les participants aux GD, mais en même temps des avantages, notamment en termes de contribution de la population migrante et réfugiée à certains secteurs du marché du travail local.
- **Les barrières linguistiques et culturelles émergent comme un facteur défavorisant surtout pour les ressortissants migrants et réfugiés provenant des pays africains où l'arabe ou le français ne sont pas des langues officielles.** Ces obstacles linguistiques minent les possibilités d'intégration dans le tissu social et du marché du travail local. Les participants aux GD ont également misé sur l'importance des activités socio-culturelles, bénéfiques pour améliorer la cohésion sociale et les interactions intercommunautaires.

Quelles sont les intentions migratoires des personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine ?

- **À Médenine et Zarzis, la quasi-totalité des répondants a rapporté avoir déposé une demande d'asile (42/60), ou avoir l'intention de le faire (10/18).** Un petit nombre de répondants a rapporté avoir déposé une demande de retour volontaire (3/60).
- **Environ la moitié des répondants a rapporté ne pas avoir l'intention de rester en Tunisie au cours des six mois suivant la collecte de données (28/60), alors que plus d'un tiers de répondants a rapporté être indécis (23/60).** Parmi les 28 répondants qui ont rapporté vouloir quitter la Tunisie, 21 avaient l'intention de partir en Europe.

TABLE DES MATIERES

RESUME	1
TABLE DES MATIÈRES.....	4
Liste des acronymes.....	6
Liste des figures et des cartes	6
INTRODUCTION	8
METHODOLOGIE	10
Population cible.....	10
Revue des données secondaires.....	10
Collecte des données primaires.....	10
Profils des personnes migrantes et réfugiées répondant aux EI.....	11
Profils des participants aux GD.....	15
Equipe de collecte des données	15
Traitement et analyse des données	15
Difficultés et contraintes	16
Terminologie et concepts clés.....	16
RESULTATS.....	17
1. La route vers le sud de la Tunisie.....	17
1.1. Dynamiques migratoires récentes dans le gouvernorat de Médenine.....	17
1.2. Routes vers la Tunisie et facteurs de la migration.....	18
2. Besoins prioritaires et défis des personnes migrantes et réfugiées.....	24
2.1 Accès, conditions et défis à l'accès à l'abri.....	24
2.2 Accès, conditions et défis à l'accès aux soins de santé.....	26
2.3 Accès, conditions, et défis à l'accès aux biens alimentaires et non-alimentaires.....	29
2.4 Accès, conditions, et défis à l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène.....	31
2.5 Accès à la protection.....	32
2.6 Accès, conditions, et défis à l'accès à l'éducation.....	33
2.7 Accès, conditions, et défis à l'accès aux moyens de subsistance.....	34
2.8 Besoins prioritaires les plus soulignés par les répondants.....	35
3. Relations entre les ressortissants migrants et réfugiés et la communauté hôte.....	36

3.1 Relations entre les personnes migrantes et réfugiées et la communauté hôte	36
3.2 Formes de soutien reçues de la communauté hôte	37
3.3 Réactions à l'augmentation du nombre de personnes migrantes et réfugiées.....	38
3.4 Facteurs entravant les interactions avec la communauté hôte.....	38
4. Entre transit et destination : intentions migratoires	41
4.1 Demandes d'asile et de retour volontaire dans le gouvernorat de Médenine.....	41
4.2 Intentions migratoires futures	41
CONCLUSION.....	43
ANNEXE.....	46
Annexe 1 : Aperçu : Dynamiques migratoires dans le sud de la Tunisie depuis septembre 2018 : réalités et besoins des personnes migrantes et réfugiées.....	46

Liste des acronymes

CRT	Croissant Rouge Tunisien
EAH	Eau, assainissement et hygiène
EI	Entretien individuel
EIC	Entretien informateur/informatrice clé
GD	Groupe de discussion
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
HI	Humanité & Inclusion
IC	Informateur/Informatrice clé
JMP	Programme de surveillance conjoint
MERF	Migration Emergency Response Fund
OCHA	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OIG	Organisation intergouvernementale
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONGI	Organisation non-gouvernementale internationale
RDC	République démocratique du Congo
RDS	Revue des données secondaires
TND	Dinar tunisien
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Liste des figures et des cartes

Carte 1 : Répartition par pays d'origine des personnes migrantes et réfugiées interrogées	13
Carte 2 : Dernier pays de transit des répondants ayant transité par au moins un pays avant d'arriver en Tunisie	20
Carte 3 : Mantikas où les répondants migrants et réfugiés ont séjourné le plus en Libye	21
Carte 4 : Voies d'entrée en Tunisie des répondants migrants et réfugiés	22
Figure 1 : Sexe des IC	11
Figure 2 : Sexe des répondants migrants et réfugiés	13
Figure 3 : Âge des répondants au moment de la collecte de données	14
Figure 4 : Etat civil des répondants migrants et réfugiés interrogés au moment de la collecte de données	14
Figure 5 : Ville de séjour des répondants migrants et réfugiés interrogés au moment de la collecte de données, par région d'origine	14
Figure 6 : Sexe des participants aux GD	15
Figure 7 : Destination prévue par les répondants migrants et réfugiés lors du départ du pays d'origine, par région d'origine	18
Figure 8 : Nombre de pays traversés par les répondants migrants et réfugiés avant d'arriver en Tunisie, par région d'origine	19
Figure 9 : Durée du séjour des répondants migrants et réfugiés en Libye	20
Figure 10 : Villes où les répondants migrants et réfugiés se trouvaient quand ils ont décidé de quitter la Libye ..	21
Figure 11 : Raisons les plus rapportées par les répondants migrants et réfugiés qui ont influencé leur décision de venir en Tunisie, par dernier pays traversé	23
Figure 12 : Types d'hébergement rapportés par les répondants migrants et réfugiés	25
Figure 13 : Durée de séjour dans le centre d'accueil des répondants migrants et réfugiés vivant en milieu urbain	25
Figure 14 : Raisons les plus rapportées pour avoir quitté le centre d'accueil, selon les répondants migrants et réfugiés vivant dans des logements urbains	26
Figure 15 : Préoccupations les plus rapportées relatives aux conditions d'hébergement	26
Figure 16 : Besoins médicaux les plus courants parmi les personnes migrantes et réfugiées selon les répondants	27
Figure 17 : Symptômes de l'état de santé mentale, les plus rapportés	27

Figure 18 : Difficultés physiques rencontrées par les répondants migrants et réfugiés - Questions du Washington Group	28
Figure 19 : Etablissements de santé les plus utilisés par les personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine, selon les répondants migrants et réfugiés	28
Figure 20 : Barrières principales d'accès aux soins de santé les plus rapportées.....	28
Figure 21 : Stratégies d'adaptation au manque d'accès aux soins de santé parmi les personnes migrantes et réfugiées, selon les répondants migrants et réfugiés	29
Figure 22 : Stratégies d'adaptation les plus rapportées par les répondants migrants et réfugiés face à un manque de nourriture durant les sept jours précédant l'entretien.....	29
Figure 23 : Moyens utilisés par les répondants migrants et réfugiés pour acquérir des biens alimentaires	30
Figure 24 : Besoins en biens non-alimentaires rapportés par les répondants migrants et réfugiés	30
Figure 25 : Barrières d'accès aux biens (non-)alimentaires rapportées par les répondants migrants et réfugiés .	31
Figure 26 : Sources principales d'eau utilisées par les répondants migrants et réfugiés	31
Figure 27 : Besoins en produits d'hygiène les plus rapportés par les répondants migrants et réfugiés	32
Figure 28 : Causes d'insécurité les plus rapportées par les répondants migrants et réfugiés	33
Figure 29 : Répondants migrants et réfugiés ayant rapporté rencontrer des enfants non-accompagnés dans le gouvernorat de Médenine.....	33
Figure 30 : Barrières d'accès à l'éducation les plus rapportées par les répondants migrants et réfugiés	34
Figure 31 : Moyens de subsistance rapportés par les répondants migrants et réfugiés.....	34
Figure 32 : Moyens de subsistance rapportés par les répondants migrants et réfugiés.....	35
Figure 33 : Besoins prioritaires les plus rapportés par les répondants migrants et réfugiés.....	35
Figure 34 : Nombre de répondants migrants et réfugiés ayant eu des contacts personnels et/ou interagi avec la communauté hôte, par sexe	36
Figure 35 : Nombre de répondants migrants et réfugiés ayant eu des contacts personnels et/ou interactions avec la communauté hôte rapportés (par type d'abri).....	37
Figure 36 : Répondants migrants et réfugiés ayant eu des contacts personnels et/ou interactions avec la communauté hôte rapportés par région d'origine	37
Figure 37 : Formes de soutien reçues de la communauté hôte, rapportées par les répondants migrants et réfugiés.....	38
Figure 38 : Défis rencontrés par les répondants migrants et réfugiés quant à la communication avec la communauté hôte.....	39
Figure 39 : Nombre de demandes d'asile déposées par les répondants migrants et réfugiés	41
Figure 40 : Répartition des intentions migratoires des répondants migrants et réfugiés dans les six mois suivant la collecte de données.....	42
Figure 41 : Répartition des intentions migratoires de départ des répondants dans les six mois suivant la collecte de données.....	42

Tableau 1 : Répartition par région et pays d'origine des personnes migrantes et réfugiées interrogées	12
---	----

INTRODUCTION

Situé à l'extrême sud-est de la Tunisie, à la frontière commune avec la Libye et au cœur du bassin méditerranéen, le gouvernorat de Médenine a longtemps été sujet de flux migratoires mixtes⁵. Traditionnellement connu comme un gouvernorat d'émigration, voyant une part importante de sa population partir en Europe au fil des années, le gouvernorat de Médenine a aussi enregistré un afflux de ressortissants non tunisiens qui y transitent ou décident de s'y installer, surtout après la révolution tunisienne en 2011⁷. Ceci est surtout en raison de sa position géographique comme l'un des principaux points d'entrée terrestre en Tunisie à partir de la Libye voisine.

Au cours du dernier trimestre de 2018, le gouvernorat a enregistré une évolution en termes de dynamiques migratoires. Une augmentation du nombre d'arrivées des personnes migrantes et réfugiées en Tunisie a été remarquée. Cette augmentation des arrivées principalement en provenance de la Libye a coïncidé avec l'intensification du conflit dans la ville de Tripoli⁸, située à moins de 200 kilomètres (km) de la frontière tuniso-libyenne et du gouvernorat de Médenine, qui a exacerbé la situation déjà vulnérable des personnes migrantes et réfugiées qui y vivaient⁹. En effet, de janvier à septembre 2018, 516 personnes migrantes et réfugiées nouvellement arrivées en Tunisie ont été référées à l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) ou leurs partenaires, dont moins de la moitié ont transité par la Libye et la majorité venant par voie aérienne¹⁰. **Ce nombre a plus que doublé au cours de la période d'octobre 2018 à juillet 2019, pour atteindre un total de 1 077**¹¹. Parmi ces nouvelles arrivées, presque 80% ont transité par la Libye, avec la moitié empruntant la voie terrestre, principalement via le gouvernorat de Médenine, et plus d'un cinquième rescapé ou intercepté au niveau des eaux maritimes tunisiennes¹².

L'augmentation du nombre d'arrivées a également été accompagnée par un changement dans les profils des personnes migrantes et réfugiées, y compris une présence importante de nationalités d'Afrique de l'Est, qui ne sont pas typiquement présentes en nombres importants en Tunisie. Ces nouvelles nationalités correspondent à des profils très vulnérables : selon le HCR, 94% de ceux qui ont transité par la Libye depuis janvier 2018 ont subi une certaine forme de violence ou d'abus¹³. A ce titre, les personnes migrantes et réfugiées empruntant cette route endurent généralement des voyages à fort potentiel traumatique, comme le révèle également une étude menée par REACH en partenariat avec Mercy Corps publiée en octobre 2018, ce qui entraîne d'importantes répercussions sur leur bien-être psychologique¹⁴. En mars 2019, deux personnes migrantes et réfugiées - à la suite des traumatismes qu'elles avaient subis avant d'arriver en Tunisie - ont tenté de mettre fin à leurs jours, exacerbés par les mauvaises conditions d'accueil et de l'absence d'un soutien psychologique adapté¹⁵.

Suite à l'afflux plus important de personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine, des rapports sur les conditions précaires et le surpeuplement dans les centres d'accueil ont été publiés au courant du premier trimestre de 2019¹⁶, menant à la fermeture du centre d'hébergement Al Hamdi à Médenine en avril¹⁷. Une solution à long terme pour la situation de l'hébergement ne paraît cependant pas trouvée au moment de la rédaction de ce rapport en septembre 2019, surtout que les autres foyers sont également surpeuplés, avec des conditions précaires¹⁸. La coordination d'une réponse humanitaire immédiate et d'une stratégie à plus long terme est entravée par un manque d'information sur le contexte et les acteurs présents sur place.

Afin de pallier à ce manque d'information, **REACH, en partenariat avec Humanité et Inclusion (HI) a mené une étude sur les « Réalités et besoins des personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine**

⁵ Selon la définition de la migration mixte fournie par l'OIM : « Les flux mixtes sont des mouvements de population complexes, y compris les réfugiés, les demandeurs d'asile, les migrants économiques et autres migrants. Les mineurs non accompagnés, les migrants environnementaux, les personnes faisant l'objet d'un trafic illicite, les victimes de la traite et les migrants en détresse, parmi d'autres, peuvent également faire partie d'un flux mixte. », MHub, [What is Mixed Migration?](#)

⁶ IOM Italy, [Supporting Tunisia's migration governance to address the needs of vulnerable migrants](#), 1 août 2018.

⁷ Hassan Boubakri, [Les migrations en Tunisie après la révolution](#), Confluences Méditerranée, 2013/4 (N° 87), 2018.

⁸ REACH, [Tripoli: Joint rapid situation overview](#), 21 septembre 2018.

⁹ Ibid.

¹⁰ UNHCR, Tunisie: [Overview of mixed migration movement profiling](#), 27 septembre 2018.

¹¹ UNHCR, Tunisie: [Overview of mixed migration movement profiling](#), 31 juillet 2018.

¹² Ibid.

¹³ Ibid.

¹⁴ REACH, [Tunisie: pays de destination et transit pour les migrants d'origine sub-saharienne](#), octobre 2018.

¹⁵ Creta, S., [Driven to suicide in Tunisia's UNHCR refugee shelter](#), Aljazeera, 20 mars 2019.

¹⁶ Samoud, W., [Le FTDES s'inquiète pour les réfugiés et les demandeurs d'asile : "Ils sont oubliés"](#), *Huffington Post Maghreb*, 25 Avril 2019 ; Le Diplomate Tunisien, [Des réfugiés protestent contre leurs conditions de séjour à Médenine](#), 8 mars 2019.

¹⁷ *Huffington Post Maghreb*, [Le centre d'accueil de migrants de Médenine fermera bientôt ses portes](#), 22 mars 2019.

¹⁸ InfoMigrants, [UNHCR urges Tunisia to distribute refugees better](#), 29 Avril 2019 ; La Presse, [Médenine : des réfugiés dans la tourmente](#), 13 mai 2019.

depuis septembre 2018 », financée par le Migration Emergency Response Fund (MERF) du Start Network. Cette étude a pour objectif d'améliorer la compréhension de la situation humanitaire, des besoins et des défis des personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine. Dans cette optique, elle vise à soutenir la capacité des acteurs humanitaires à coordonner une réponse immédiate et à appuyer la mise en place d'une stratégie efficace à long-terme. Cette étude vise à analyser les éléments suivants des dynamiques migratoires dans le gouvernorat de Médenine : (1) les évolutions récentes (2) les déterminants de la migration, (3) les besoins prioritaires des personnes migrantes et réfugiées en termes d'accès aux services et moyens de subsistance et les mécanismes d'adaptation connexes, (4) la réponse actuelle des différentes parties prenantes et (5) les intentions migratoires. La collecte de données s'est déroulée du 24 juillet au 7 août 2019 dans les villes de Médenine et Zarzis, étant les villes qui accueillent les nombres les plus importants de personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine.

Le présent rapport se compose de quatre chapitres, chacun répondant à une question de recherche. Le premier chapitre explore les voyages des personnes migrantes et réfugiées vers le sud de la Tunisie et les moteurs de leur migration, le deuxième chapitre met en lumière les besoins prioritaires et les défis rencontrés par les personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine, le troisième analyse les modalités d'interaction entre ces dernières et la communauté hôte, alors que le quatrième et dernier chapitre explore les intentions migratoires des répondants et les facteurs derrière ces intentions.

METHODOLOGIE

Cette étude, se composant de deux étapes de collecte de données, a adopté une approche de méthode mixte pour explorer les questions relatives à la situation humanitaire, les besoins et les défis des personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine, afin d'améliorer la compréhension des réalités des personnes migrantes et réfugiées et de combler les lacunes en termes d'information existantes. Le plan de recherche a été basé sur les définitions énoncées dans la rubrique "Terminologie et Concepts Clés", ainsi que sur des discussions avec les membres du Start Network en Tunisie pendant les premières phases du projet.

Le présent rapport expose les résultats de la deuxième étape de la collecte des données, se composant d'entretiens individuels avec personnes migrantes et réfugiées et de groupes de discussion avec des membres de la communauté hôte, tandis que l'aperçu des résultats de la première étape, consistant en entretiens avec informateurs clés, est annexé (veuillez voir Annexe 1).

Population cible

La population cible de cette étude est composée de personnes migrantes et réfugiées adultes, arrivées régulièrement ou irrégulièrement en Tunisie à partir du mois de septembre 2018 jusqu'à la période de collecte des données (juillet-août 2019), vivant dans le gouvernorat de Médenine au cours de la collecte de données.

Revue des données secondaires

Avant la période de collecte de données, une revue des données secondaires (RDS) a été conduite afin d'identifier les informations disponibles, souvent limitées ou obsolètes (se référant seulement à la situation avant septembre 2018), ainsi que les lacunes en termes d'informations. La RDS a eu pour but de mieux comprendre : (1) l'évolution des profils démographiques des personnes migrantes et réfugiées arrivées dans le gouvernorat, (2) les raisons et les dynamiques poussant les personnes migrantes et réfugiées à y venir, y compris les routes parcourues pour arriver en Tunisie, (3) les besoins humanitaires une fois à Médenine (4) les modalités d'interaction entre les personnes migrantes et réfugiées et les communauté d'accueil, et (5) les intentions migratoires des personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine.

La RDS a permis d'orienter le choix des questions de recherche et de la méthodologie globale, des indicateurs et le développement des outils de la collecte de données.

Collecte des données primaires

La collecte des données s'est déroulée en deux phases, datées respectivement : (1) du 10 juin jusqu'au 2 juillet 2019, et (2) du 24 juillet jusqu'au 7 août 2019.

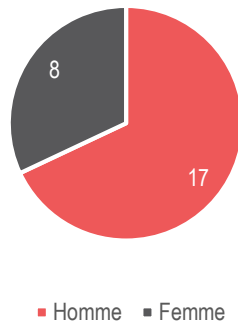
Au total, 84 entretiens ont été conduits, dont 24 avec des informateurs clés (IC) dans la première phase de collecte de données, et 60 entretiens individuels avec des personnes migrantes et réfugiées dans la deuxième phase, qui a également été complétée par quatre groupes de discussion.

Première phase

Pendant la première étape, les données ont été collectées à travers **24 entretiens semi-structurés approfondis avec des informateurs et informatrices clés (EIC)**, sélectionnés par échantillonnage choisi selon leur expertise et leurs connaissances des dynamiques migratoires récentes dans le sud de la Tunisie, dont des experts dans le domaine de la migration en Tunisie, des représentants d'organisations intergouvernementales (OIG) et d'organisations non-gouvernementales nationales et internationales (ONG/ONGI), d'institutions étatiques et d'organisations communautaires, ainsi que des journalistes et des membres de la société civile. Les entretiens ont eu lieu dans les villes de Tunis, Médenine, Zarzis, Ben Guerdane et Tataouine.

Les résultats tirés de cette collecte de données ont fait l'objet d'une présentation organisée par le Start Network, et sont résumés dans l'aperçu en annexe à ce rapport et accessible par le lien suivant : <https://rb.gy/7O8cb8>. Les résultats tirés de cette première phase ont aussi permis d'identifier les lacunes d'informations les plus persistantes, ainsi que de peaufiner les instruments de collecte de données de la phase deux qui s'est déroulée uniquement dans le gouvernorat de Médenine, spécifiquement dans les villes de Médenine et Zarzis.

Figure 1 : Sexe des IC



Total : 24 informateurs clés.

Deuxième phase

Les données ont été collectées à travers :

- 1) **60 entretiens individuels (EI) structurés avec des personnes migrantes et réfugiées arrivées depuis septembre 2018 dans le gouvernorat de Médenine**, visant à explorer les besoins de ces derniers, les mécanismes d'adaptation, les voyages effectués, les risques de protection encourus, les relations avec les communautés d'accueil, et les intentions futures.
- 2) **4 groupes de discussion (GD) avec un total de 15 participants de la communauté hôte**, dans le but d'identifier les principales opportunités et les principaux défis qui caractérisent leurs interactions avec les personnes migrantes et réfugiées.

Stratégie d'échantillonnage

Les participants aux EI ont été sélectionnés en suivant une stratégie d'échantillonnage choisi, se basant sur :

- leur nationalité, pour s'assurer de capturer les différences en termes d'expériences et de trajectoires migratoires (selon les nationalités les plus représentées parmi les flux migratoires mixtes récents dans le gouvernorat de Médenine) ;
- leur profil de personnes adultes (âgées de plus de 18 ans) ; et
- leur arrivée en Tunisie (dans le gouvernorat de Médenine) depuis septembre 2018.

Profils des personnes migrantes et réfugiées interrogées

Les pays d'origine des répondants

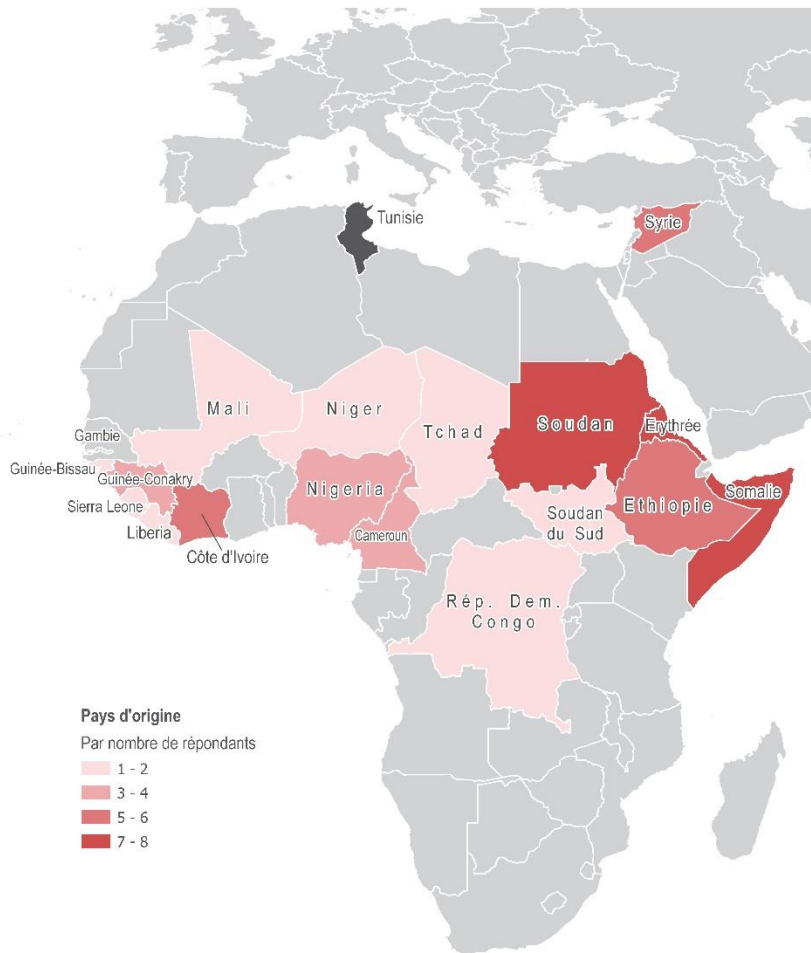
Afin de refléter les régions et pays d'origine des personnes migrantes et des réfugiées les plus présentes dans le gouvernorat de Médenine constatés des sources secondaires et des EIC, les personnes migrantes et réfugiées interrogées ont été sélectionnées comme suit : 29 individus d'Afrique de l'Est, 19 d'Afrique de l'Ouest, 6 d'Afrique Centrale et 6 du Moyen-Orient.

Tableau 1 : Répartition par région et pays d'origine des personnes migrantes et réfugiées interrogées

Région d'origine	Pays d'origine	Nombre de répondants
Afrique de l'Est		29
	Erythrée	8
	Soudan	8
	Somalie	7
	Ethiopie	5
	Soudan du Sud	1
Afrique de l'Ouest		19
	Côte d'Ivoire	5
	Guinée-Conakry	3
	Nigeria	3
	Liberia	2
	Mali	2
	Gambie	1
	Guinée-Bissau	1
	Niger	1
	Sierra Leone	1
Afrique Centrale		6
	Cameroun	4
	République démocratique du Congo (RDC)	1
	Tchad	1
Moyen-Orient		6
	Syrie	6

Total : 60 personnes migrantes et réfugiées.

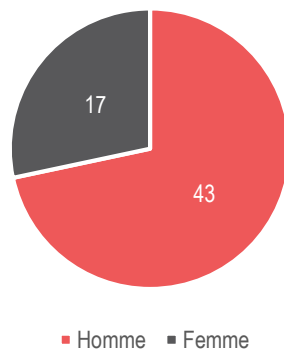
Carte 1 : Répartition par pays d'origine des personnes migrantes et réfugiées interrogées



Les profils démographiques des répondants

La majorité des répondants interrogés aux fins de cette étude était des hommes, célibataires et âgés entre 18 et 59 ans. Même si l'échantillon des répondants n'est pas représentatif, ces résultats s'alignent avec les profils des personnes migrantes et réfugiées qui sont arrivées en Tunisie durant le dernier trimestre de 2018, qui ont été référées à l'OIM, à l'UNHCR ou à leurs partenaires¹⁹.

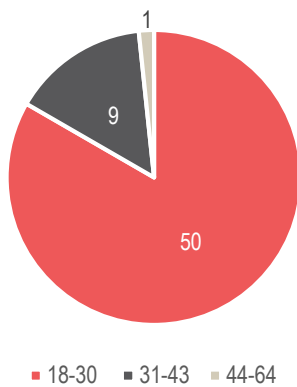
Figure 2 : Sexe des répondants migrants et réfugiés



Total : 60 personnes migrantes et réfugiées.

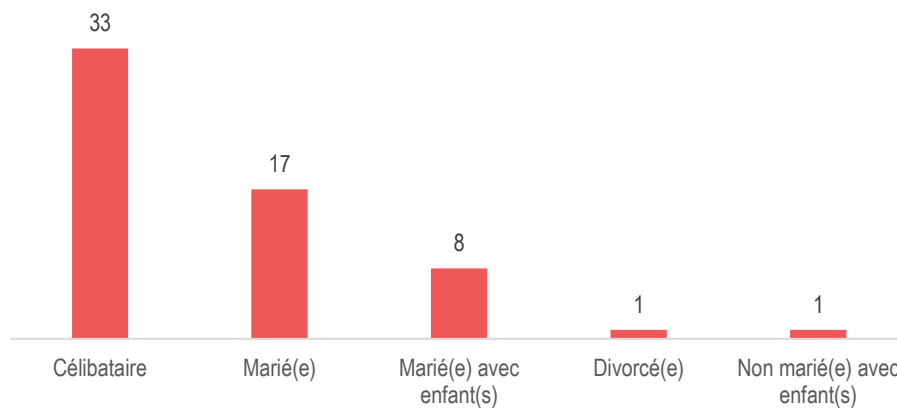
¹⁹ UNHCR, [Tunisia: Overview of Mixed Migration Movement Profiling](#), 27 septembre 2018

Figure 3 : Âge des répondants au moment de la collecte de données



Total : 60 personnes migrantes et réfugiées.

Figure 4 : Etat civil des répondants migrants et réfugiés interrogés au moment de la collecte de données

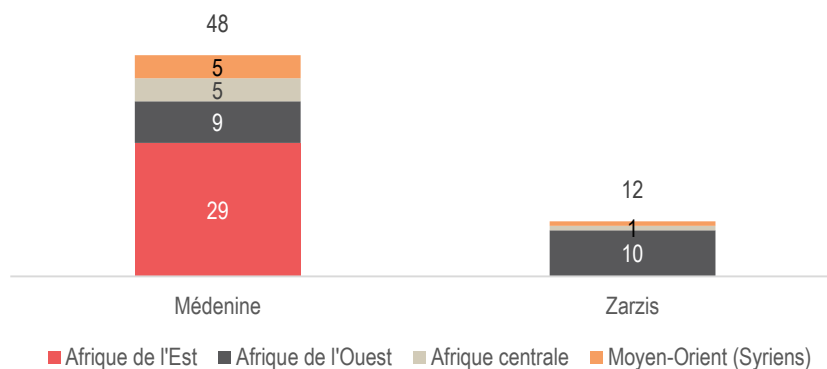


Total : 60 personnes migrantes et réfugiées.

Villes de séjour des répondants dans le gouvernorat de Médenine

Suite aux résultats des entretiens avec les IC et l'analyse des données secondaires, montrant que les personnes migrantes et réfugiées dans la ville de Médenine sont majoritairement concentrées dans Médenine-ville, plus d'entretiens ont été conduits dans la ville de Médenine, et la majorité des répondants y séjournaient, principalement dans les centres de réceptions. Plus spécifiquement, 48 répondants séjournaient dans la ville de Médenine et 12 à Zarzis.

Figure 5 : Ville de séjour des répondants migrants et réfugiés interrogés au moment de la collecte de données, par région d'origine



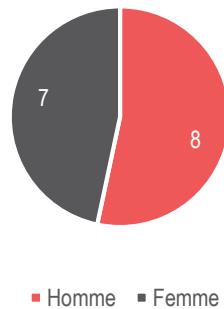
Total : 60 personnes migrantes et réfugiées.

Profils des participants aux GD

Après avoir analysé les données préliminaires issues de la collecte des données, quatre GD ont été menés avec un total de 15 participants de la communauté hôte, séparés par genre afin d'explorer leurs relations avec la population migrante et réfugiée dans leurs villes de résidence. Les participants ont été échantillonnés sur la base de leur genre, leur nationalité tunisienne, leur niveau d'interaction avec les personnes migrantes et réfugiées, et leur résidence à Médenine ou Zarzis.

- Deux GD avec des femmes ont eu lieu respectivement à Médenine à Zarzis;
- Deux GD avec des hommes ont eu lieu respectivement à Médenine à Zarzis.

Figure 6 : Sexe des participants aux GD



Total : 15 participants tunisiens à Médenine et Zarzis.

Equipe de collecte des données

Aux fins de cette étude, une équipe de trois enquêteurs a été déployée, parlant les langues les plus communes dans les pays d'origine des personnes migrantes et réfugiées ciblées, à savoir l'anglais, le français et l'arabe. Toute l'équipe a été formée sur les méthodes de collecte des données et les protocoles éthiques avant d'entamer la collecte des données. Les enquêteurs étaient directement supervisés par un coordinateur de terrain à Médenine, ainsi que par l'équipe chargée de l'évaluation à Tunis.

Traitement et analyse des données

Les données primaires relatives aux entretiens individuels ont été collectées grâce à des questionnaires remplis sur le logiciel KoBo. Les données relatives aux GD et aux entretiens avec les IC ont été collectées par des questionnaires remplis manuellement par l'équipe de recenseurs, avant d'être transcrites quotidiennement pour être soumises à l'équipe d'analyse à Tunis. Les données entrantes ont été épurées quotidiennement pour s'assurer de leur qualité et pour résoudre tout problème éventuel aussi vite que possible.

L'analyse des données primaires quantitatives s'est faite à l'aide des logiciels R et Excel. Les résultats de cette analyse ont été rapportés sur l'ensemble des répondants. Dans la mesure du possible, une analyse désagrégée a été effectuée en fonction du genre, du pays ou régions d'origine, des routes empruntées, de la situation du logement (dans une structure d'accueil ou dans des logements en milieu urbain) et des intentions migratoires. Les résultats ont été triangulés et contextualisés avec les informations émanant des entretiens avec les IC et les données secondaires.

Les données qualitatives tirées par les entretiens avec les IC ont été codées en utilisant le logiciel d'analyse ATLAS.Ti sur la base des critères suivants :

- **Fréquence** : l'analyse a tenu compte du nombre de fois qu'un élément d'information a été rapporté par les répondants. Étant donné la nature non probabiliste de l'échantillon, cela n'a pas été considéré que comme une indication de la mesure dans laquelle l'information est répartie parmi les IC interrogés.
- **Spécificité** : les entretiens avec des informateurs clés plus spécialisés sur le sujet, et contenant les comptes rendus les plus détaillés avec des informations pouvant être vérifiées par des sources secondaires, ont été traités comme plus pertinents s'ils étaient en contradiction avec d'autres informations collectées lors de la collecte des données primaires.

Difficultés et contraintes

- La présente étude a opté pour des méthodes mixtes, inspirées de la recherche qualitative comme quantitative, et a utilisé une stratégie d'échantillonnage non-probabiliste. Compte-tenu de cela, les résultats de cette étude doivent être considérés à titre indicatif et ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble de la population des personnes migrantes et réfugiées actuellement présentes dans le gouvernorat de Médenine.
- L'étude ne vise pas à mesurer l'ampleur de la présence actuelle de personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine. Les données chiffrées citées ont été tirées des sources secondaires. L'étude met plutôt l'accent, sur les besoins, les déterminants de la migration, les modalités d'interaction avec les communautés hôtes et les intentions migratoires des personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine.
- Malgré les efforts faits pour garantir la diversité des nationalités présentes actuellement dans le gouvernorat de Médenine, certaines nationalités, telles que les personnes provenant du Bangladesh, n'ont pas pu être incluses dans cette étude à cause d'un accès limité à ces groupes.
- Toutes les informations fournies par les répondants, y compris l'âge, la profession et la période d'arrivée, sont auto-déclarées. Pour préserver l'anonymat et le respect de la vie privée des répondants, ces informations ne peuvent pas faire l'objet de vérification.

Terminologie et concepts clés

- Migration mixte : En utilisant les termes 'personnes migrantes et réfugiées', cette étude se réfère à la notion de personnes faisant partie des « flux migratoires mixtes », définies par l'OIM comme étant 'des mouvements de population complexes, y compris les réfugiés, les demandeurs d'asile, les migrants économiques et autres migrants. Les mineurs non accompagnés, les migrants environnementaux, les personnes faisant l'objet d'un trafic illicite, les victimes de la traite et les migrants en détresse, parmi d'autres, peuvent également faire partie d'un flux mixte'²⁰.
- Besoins prioritaires: Afin d'évaluer les besoins prioritaires des personnes migrantes et réfugiées, cette étude fait référence aux huit besoins prioritaires principaux identifiés par le Cadre d'Analyse des Besoins, un outil humanitaire élaboré par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) : la nutrition ; la santé²¹ ; l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH) ; la sécurité alimentaire ; l'abri ; les biens non-alimentaires ; l'éducation et la protection. Ce dernier implique la protection de la violence, de toute forme d'exploitation et d'abus, et des droits humains et des réfugiés²².

²⁰ OIM, [Migrations mixtes et protection des migrants en Afrique de l'Ouest](#).

²¹ En vue de mieux comprendre les besoins sanitaires des personnes migrantes et réfugiées interrogées, et afin d'identifier les personnes qui courent un plus grand risque que la population générale d'être confrontées à des restrictions dans l'exécution de tâches (telles que les activités de la vie quotidienne) ou dans la participation à la vie active, l'étude a inclus [le questionnaire abrégé élaboré par le Washington Group](#) portant sur le handicap lors de la définition des variables et indicateurs explorant les besoins sanitaires, octobre 2017.

²² UNOCHA, [Cadre d'Analyse des Besoins](#), mars 2006.

RESULTATS

1. La route vers le sud de la Tunisie

Ce chapitre explore les voyages des répondants au sud de la Tunisie tout en mettant l'accent sur les facteurs ayant influencés leur arrivée en Tunisie, les routes empruntées, les sources d'information sur ces routes, et les points d'entrée utilisés.

RÉSULTATS CLÉS

- **Seulement 6 répondants sur 60 avaient l'intention de venir en Tunisie lorsqu'ils ont quitté leur pays d'origine**, la majorité avait plutôt l'Europe comme destination finale prévue.
- **Les voyages des répondants ont été longs et fragmentés.** La moitié des répondants ont déclaré avoir transité par trois à quatre pays avant d'arriver en Tunisie (30/60).
- **La majorité des répondants est venue en Tunisie en provenance de la Libye (47/60) ou de l'Algérie (7/60)**, principalement par voie terrestre.
- **Les facteurs les plus rapportés ayant poussé les personnes migrantes et réfugiées interrogées à quitter le dernier pays avant d'arriver en Tunisie étaient liés à l'insécurité et/ou aux risques de protection auxquels ils avaient été confrontés.** C'était surtout le cas des répondants provenant de la Libye.

1.1. Dynamiques migratoires récentes dans le gouvernorat de Médenine²³

1.1.1 Augmentation du nombre d'arrivées de personnes migrantes et réfugiées

Le HCR publie régulièrement des aperçus informant sur le nombre de personnes migrantes et réfugiées :

- (1) **nouvellement arrivées** en Tunisie – disponibles, à la date de l'écriture de ce rapport, pour la période allant de janvier à juillet 2019²⁴;
- (2) qui ont été **référées à l'OIM, au HCR ou à leurs partenaires**, disponibles pour la période de janvier 2018 à juillet 2019²⁵.

Les données sur les flux entrants en 2019 indiquent que le total des flux migratoires mixtes entrant en Tunisie à partir de janvier à juillet 2019 était de 1180 nouvelles arrivées, que ce soit par voie terrestre ou maritime.

Les données sur le nombre de personnes migrantes et réfugiées qui ont été référées à l'OIM, au HCR ou à leurs partenaires, disponibles également pour l'année 2018, montrent que le gouvernorat de Médenine a enregistré une augmentation du nombre d'arrivées de personnes migrantes et réfugiées à partir de septembre 2018. En effet, alors que de janvier à septembre 2018, **516** nouvelles arrivées avaient été référées au HCR, l'OIM ou leurs partenaires, **ce nombre a plus que doublé** au cours de la allant de octobre 2018 à juillet 2019, atteignant **1077** nouvelles arrivées référées. Parmi celles-ci, presque 80% ont transité par la Libye : la moitié a emprunté la voie terrestre et entrant principalement par le gouvernorat de Médenine et plus d'un cinquième a été rescapé ou intercepté au niveau des eaux maritimes tunisiennes.

1.1.2 Changement des profils des personnes migrantes et réfugiées

Cette augmentation en nombre a été accompagnée par une présence majoritaire de ressortissants de l'Afrique de l'Est, des nationalités typiquement pas présentes en grand nombre en Tunisie, **ainsi que par la présence accrue de profils très vulnérables**. Certains IC ont, en effet, rapporté que parmi les personnes arrivées après septembre 2018, il y a des groupes généralement très exposés à des risques de protection au long de leurs voyages, notamment des mineurs accompagnés et non-accompagnés (4/24) et des femmes (célibataires, enceintes ou victimes de violence sexuelle) (5/24). Les IC ont aussi noté un plus grand nombre de ressortissants d'Afrique de l'Est qui avaient généralement vécu des voyages particulièrement difficiles, en raison du contexte sécuritaire dans le pays d'origine ou à cause des insécurités lors de leur parcours migratoire. Les ressortissants de ces nationalités, connus pour se déplacer surtout dans des réseaux de trafic bien organisés, sont en effet parmi

²³ Les informations rapportées dans cette section du chapitre émanent des résultats de la RDS et des entretiens avec les IC

²⁴ UNHCR, [Tunisia: Overview of Mixed Migration Movement Profiling](#), 27 septembre 2018; UNHCR, [Tunisia: Overview of Mixed Migration Movement Profiling](#), 31 Juillet 2019.

²⁵ UNHCR, [Tunisia: Operational Update](#), 31 juillet 2019.

les plus susceptibles d'être détenus en Libye et d'être exposées à des conditions de vie très difficiles²⁶, pouvant mener à des séquelles psychologiques et de santé physique et posant des défis quant à l'assistance humanitaire, comme indiqué par quatre IC.

1.1.3 Causes principales

L'instabilité politique et sécuritaire grandissante en Libye a été soulignée par la moitié des IC comme la cause principale derrière l'augmentation d'arrivées des personnes migrantes et réfugiées, avec le pic d'arrivées dans le sud tunisien lié à l'aggravation du conflit à Tripoli, notamment fin août et septembre 2018, particulièrement pendant les mois d'août et septembre 2018²⁷. En particulier, l'abandon du personnel de trois centres de détention de personnes migrantes et réfugiées près du conflit a permis à un grand nombre d'entre elles de fuir dans la zone du Grand Tripoli²⁸.

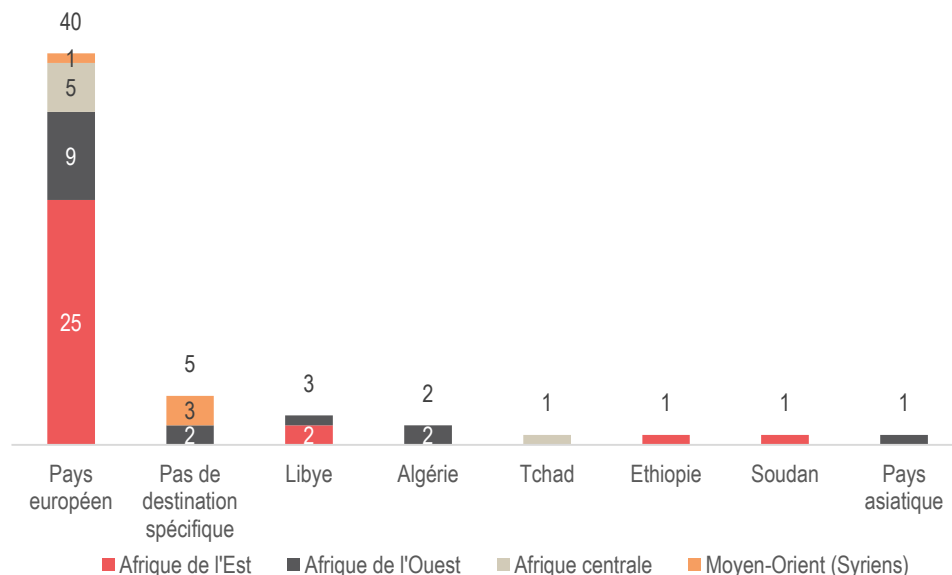
D'autres IC, à savoir 2 sur 24, ont mentionné l'information diffusée en Libye sur la présence d'agences humanitaires à Médenine fournissant l'assistance humanitaire aux personnes migrantes et réfugiées, ainsi que des attentes concernant le type d'assistance spécifique fournie par les agences humanitaires en Tunisie comme d'autres facteurs motivant leur arrivée en Tunisie. Finalement, deux IC ont également rapporté l'espoir, surtout de la part des ressortissants provenant d'Afrique de l'Est, de pouvoir être réinstallés à partir de la Tunisie vers un pays tiers.

1.2. Routes vers la Tunisie et facteurs de la migration

1.2.1 Intentions migratoires en quittant le pays d'origine

Seulement 6 répondants sur 60 ont rapporté avoir eu l'intention de venir en Tunisie lorsqu'ils ont quitté leur pays d'origine, dont 4 sont des ressortissants de pays d'Afrique de l'Ouest et deux, de Syrie. Cependant, aucun de ces répondants n'a rapporté avoir eu l'intention de venir au gouvernorat de Médenine. Pour les répondants qui avaient l'intention d'aller ailleurs, la majorité a déclaré que l'Europe était leur destination prévue (40/54). Les autres destinations prévues au moment du départ étaient la Libye (3/54), des pays d'Afrique subsaharienne²⁹ (3/54), l'Algérie (2/54) et un pays asiatique³⁰ (1/54). Cinq répondants n'avaient pas de destination spécifique en tête lorsqu'ils ont quitté leur pays d'origine.

Figure 7 : Destination prévue par les répondants migrants et réfugiés lors du départ du pays d'origine, par région d'origine



Total : 60 personnes migrantes et réfugiées.

²⁶ UNHCR, [From hand to hand: the migratory experience of refugees and migrants from East Africa across Libya](#), avril 2019.

²⁷ Le Point, [Tripoli est à nouveau le théâtre de violents affrontements](#), 3 septembre 2018.

²⁸ BBC, [Hundreds escape Libya prison amid deadly clashes in Tripoli](#), 3 septembre 2018.

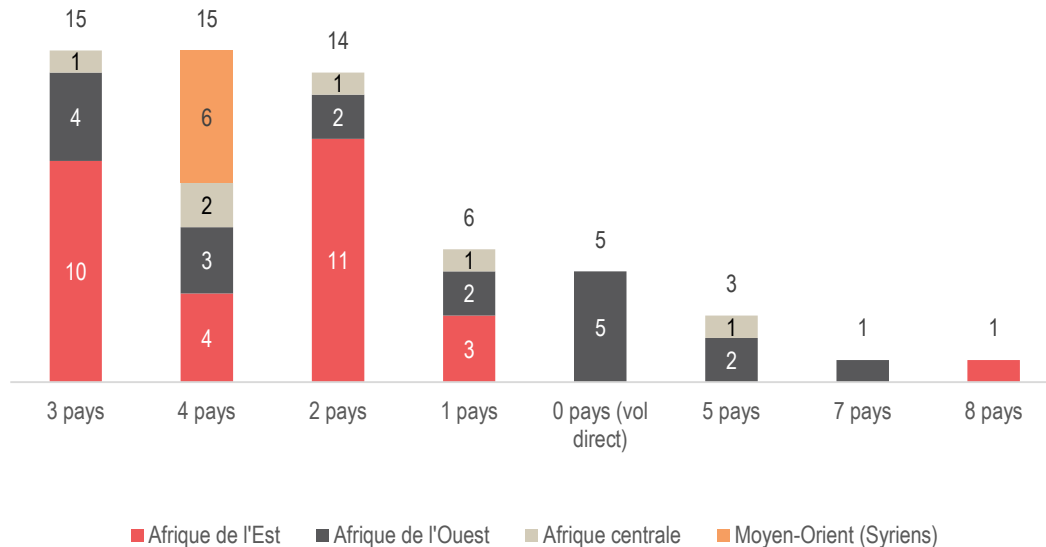
²⁹ Les trois pays d'Afrique subsaharienne rapportés étaient le Soudan, l'Ethiopie et le Tchad.

³⁰ Le répondant n'a pas rapporté avoir eu l'intention d'atteindre un pays spécifique en Asie.

1.2.2 Trajets migratoires avant d'arriver en Tunisie

Les trajets migratoires rapportés par les répondants étaient le plus souvent fragmentés et de longue durée, traversant un ou plusieurs pays avant d'atteindre la Tunisie. En effet, la majorité des répondants a déclaré avoir transité par trois à quatre pays avant d'arriver en Tunisie (30/60), six ont traversé un seul pays avant d'atteindre le territoire tunisien, alors que cinq répondants, principalement de l'Afrique de l'Ouest (3/5), ont rapporté franchir entre cinq et huit pays. Cinq autres répondants originaires de Côte d'Ivoire (4/5) et du Mali (1/5) ont eu des voyages linéaires et sont venus directement de leur pays d'origine par voie aérienne. **Le plus souvent, plus les voyages migratoires sont longs et fragmentés, plus la vulnérabilité des migrants à des risques tels que l'exploitation et les abus est aigüe³¹.**

Figure 8 : Nombre de pays traversés par les répondants migrants et réfugiés avant d'arriver en Tunisie, par région d'origine



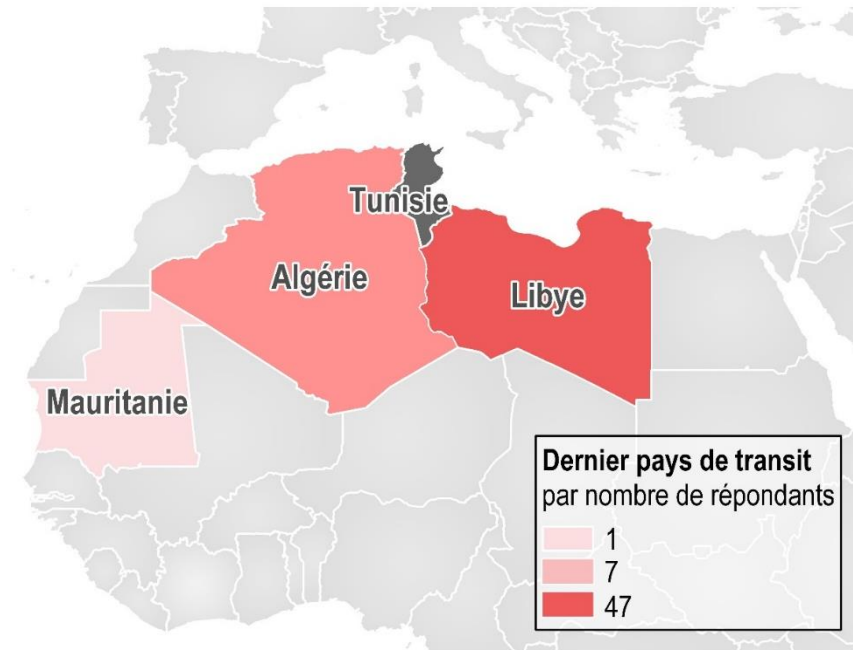
Total : 60 personnes migrantes et réfugiées.

1.2.3 Dernier pays de transit

Parmi les répondants qui ont transité par au moins un pays avant d'arriver en Tunisie (55/60), la plupart ont rapporté avoir franchi la frontière tunisienne en provenance de Libye (47/55). Un nombre inférieur de répondants (7/55), tous originaires de Syrie (6/7), sauf un ressortissant somalien, a déclaré avoir été en Algérie avant d'atteindre la Tunisie. Un ressortissant ivoirien a séjourné en Mauritanie avant de venir en Tunisie par voie aérienne.

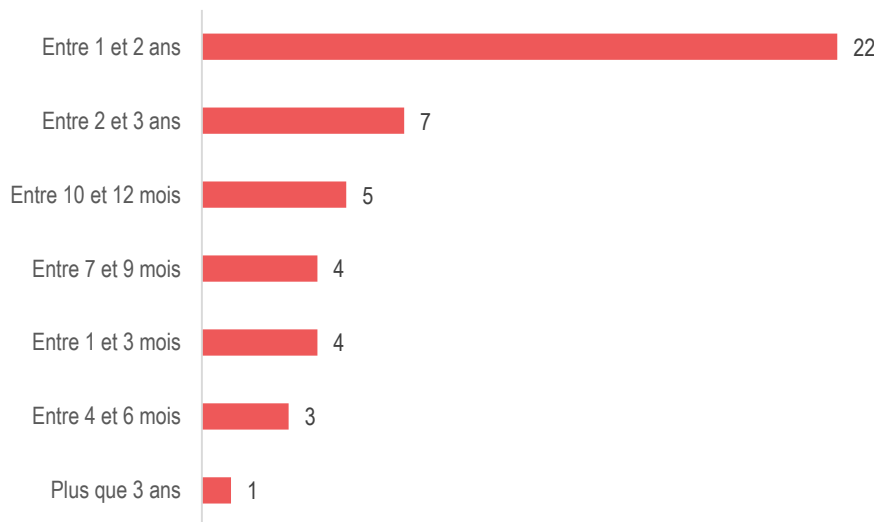
³¹ Michael Collyer, [Stranded Migrants and the Fragmented Journey](#), Journal of Refugee Studies, Volume 23, Issue 3, septembre 2010.

Carte 2 : Dernier pays de transit des répondants ayant transité par au moins un pays avant d'arriver en Tunisie



Les répondants qui étaient en Libye y ont séjourné pour des périodes variant d'un mois à plus que trois ans. La plupart y sont restées entre deux et trois ans (22/47). Par ailleurs, la majorité de ceux qui sont venus en provenance de l'Algérie y ont vécu pour des périodes variant entre un et deux ans (3/7).

Figure 9 : Durée du séjour des répondants migrants et réfugiés en Libye



Total : 47/60 répondants ayant transité par la Libye avant d'atteindre la Tunisie.

La quasi-totalité des répondants ayant transité par la Libye avant d'atteindre la Tunisie ont vécu le plus de temps dans le nord-ouest du pays, la zone affectée par le conflit en automne 2018 et qui présente la plus grande concentration de population migrante et réfugiée en Libye³². La majorité des répondants qui étaient en Libye (avant de venir en Tunisie) ont rapporté avoir séjourné le plus de temps au nord-ouest du pays, principalement à Tripoli (17/47), Misrata (13/47) et Zwara (7/47). Les autres répondants ont vécu pour la plus longue période dans le sud du pays à Sebha (3/4) et dans l'est à Alkufra (1/4). Tous les répondants étaient dans le nord-ouest de la Libye lorsqu'ils ont décidé de quitter le pays³³.

³² OIM, Displacement Tracking Matrix, [Libya's Migrant Report: Round 25 March - May](#), juillet 2019.

³³ Un répondant n'a pas spécifié la ville où il a séjourné le plus en Libye, et deux répondants n'ont pas fourni de réponse quant à la région en Libye où ils étaient quand ils ont décidé de quitter ce pays.

Carte 3 : Mantikas où les répondants migrants et réfugiés ont séjourné le plus en Libye

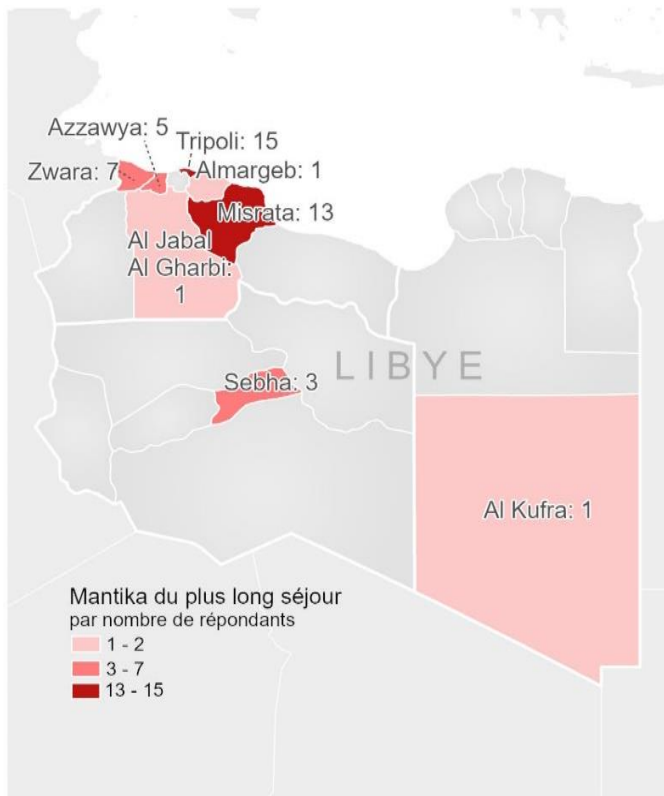
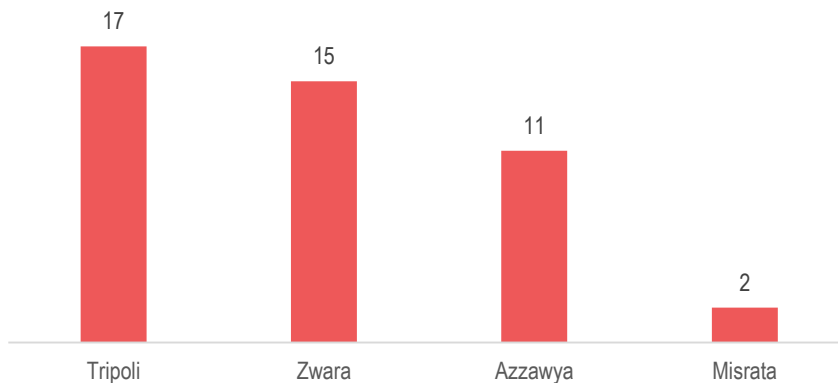


Figure 10 : Villes où les répondants migrants et réfugiés se trouvaient quand ils ont décidé de quitter la Libye



Total : 45/60 répondants qui étaient en Libye avant de venir en Tunisie et qui ont fourni une réponse à la question.

1.2.4 Moyens de transports, voies d'entrée en Tunisie et sources d'information

La voie terrestre était la voie la plus utilisée par les répondants pour atteindre la Tunisie (44/60), à travers les frontières tunisiennes avec la Libye ou l'Algérie. Dix répondants, dont la majorité en provenance de l'Afrique de l'Ouest (7/10), ont rapporté avoir été rescapés ou interceptés en mer, après avoir tenté de quitter la Libye vers l'Europe. Parmi ces répondants, seulement sept avaient l'intention de partir en Europe quand ils ont débuté leurs voyages. Finalement, six répondants ont rapporté venir en Tunisie par voie aérienne, dont un est un citoyen malien et cinq citoyens ivoiriens. Les ressortissants de ces derniers pays, parmi d'autres, bénéficient d'une exemption de visa leur permettant d'entrer et de rester en Tunisie pour une période de trois mois, sous le statut de touriste. Cependant, deux parmi les six répondants qui sont arrivés en avion ont déclaré que la Tunisie n'était pas leur destination finale prévue lorsqu'ils ont quitté leur pays d'origine.

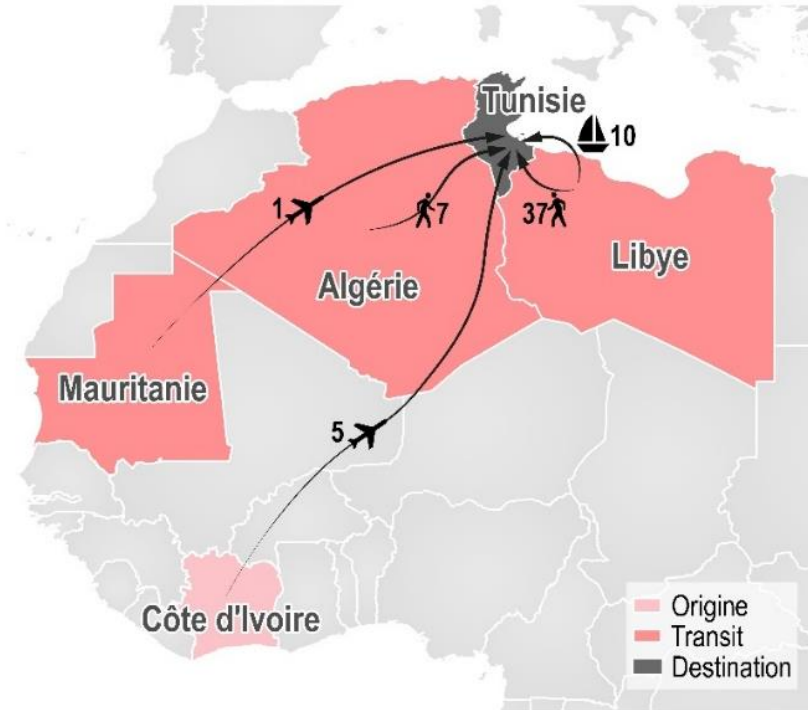
En Tunisie, il existe 11 points officiels de passage frontalier qui peuvent être empruntés pour entrer ou sortir du pays, deux au niveau de la frontière tuniso-libyenne et le reste au niveau de la frontière tuniso-algérienne³⁴. La

³⁴ La douane tunisienne, [coordonnées des services douaniers](#).

majorité de ceux qui ont franchi la frontière tuniso-libyenne (37/60) est passée par le poste frontalier de Ras Jedir (19/37), alors que ceux qui ont transité par la frontière tuniso-algérienne (7/60) sont entrés principalement par le poste de frontière de Bouchebka dans le gouvernorat de Kasserine (4/7).

La majorité des répondants qui a emprunté des voies terrestres pour venir en Tunisie ont rapporté avoir fait recours à un passeur pour y arriver (20/44). Le reste des répondants a principalement déclaré avoir connu la route grâce à des informations recueillies de la part d'autres personnes migrantes et réfugiées (11/44) ou de ressortissants du dernier pays de transit (11/44).

Carte 4 : Voies d'entrée en Tunisie des répondants migrants et réfugiés

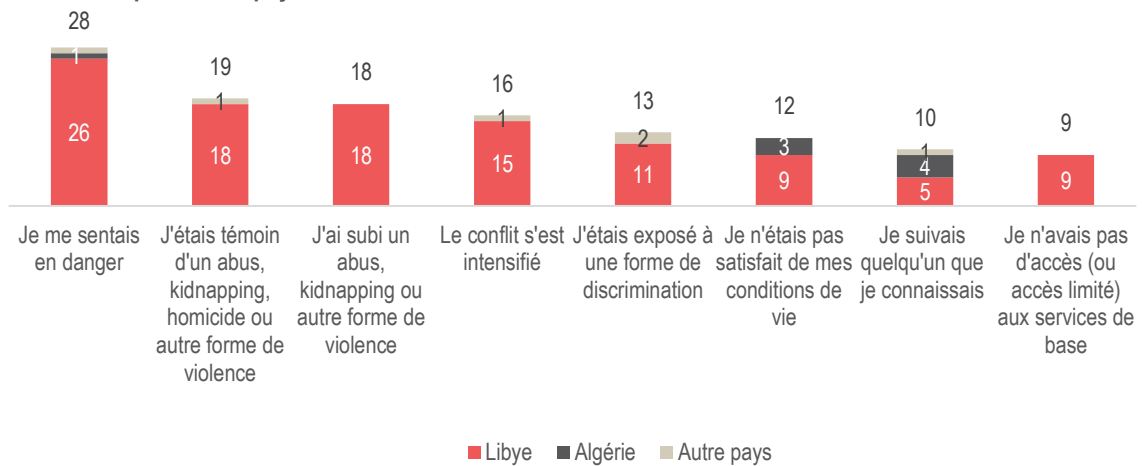


1.2.5 Déterminants de la migration dans le gouvernorat de Médenine

Pourquoi quitter le dernier pays de séjour (d'origine ou de transit) ?

La majorité des personnes migrantes et réfugiées interrogées a rapporté avoir quitté le dernier pays avant d'arriver en Tunisie à cause de facteurs liés à l'insécurité et/ou aux risques de protection auxquels ils avaient été confrontés. Ceci était le cas surtout pour les répondants en provenance de la Libye. Parmi ces facteurs, les répondants ont mentionné le fait qu'ils ressentaient un sentiment général d'insécurité (28/60), qu'ils avaient subi (19/60) ou qu'ils étaient témoins (18/60) d'abus, de kidnappings ou d'autres formes de violence, ou qu'ils avaient fui le conflit qui s'intensifiait (16/60).

Figure 11 : Raisons les plus rapportées par les répondants migrants et réfugiés qui ont influencé leur décision de venir en Tunisie, par dernier pays traversé



Total : 60 personnes migrantes et réfugiées.

Pourquoi venir en Tunisie ?

Hormis les personnes migrantes et réfugiées interrogées qui ont été rescapées ou interceptées dans les eaux maritimes tunisiennes (10/60) et qui ne sont pas venues en Tunisie de leur propre gré, le reste des répondants a rapporté que la décision de venir en Tunisie a résulté de l'interaction de plusieurs facteurs qui, majoritairement, se complétaient avec les raisons qui les avaient poussés à quitter le dernier pays où ils séjournaient. **Le facteur d'attraction pour atteindre la Tunisie, le plus rapporté par les personnes migrantes et réfugiées interrogées, était la recherche de sécurité (20/50)**, pouvant s'expliquer par les affrontements et l'instabilité accrue dans le dernier pays de transit, surtout en Libye. **Un total de 15 sur 50 répondants ont rapporté suivre des membres de la famille, des amis ou des connaissances qui se rendaient en Tunisie.** Parmi les autres raisons les plus rapportées, surtout par ceux qui ont transité par la Libye, les répondants ont mentionné la recherche de meilleures conditions de vie en Tunisie (11/50), l'espoir d'être réinstallés par les Nations Unies en Europe ou dans un pays tiers (11/50) et la volonté d'accéder à des services de base en Tunisie (8/50) et/ou à l'assistance humanitaire (8/50).

2. Besoins prioritaires et défis des personnes migrantes et réfugiées

Ce chapitre résume les résultats concernant les besoins prioritaires et les défis des personnes migrantes et réfugiées arrivées dans le gouvernorat de Médenine à partir de septembre 2018 et interrogées dans le cadre de cette étude. En particulier, ce chapitre met l'accent sur l'accès des personnes migrantes et réfugiées aux soins de santé, à l'hébergement, aux biens alimentaires et non-alimentaires, à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, à la protection, à l'éducation et aux moyens de subsistance.

RÉSULTATS CLÉS

- **La majorité des répondants n'étaient pas satisfaits de leurs conditions d'hébergement** et ont rapporté des conditions de surpeuplement, de conditions hygiéniques précaires et d'accès limités aux services de base tels que l'eau et l'électricité dans leur abri, surtout pour ceux hébergés dans les structures d'accueil.
- Face à un accès limité aux biens alimentaires, **les personnes migrantes et réfugiées interrogées ont mentionné qu'elles ont dû recourir à des stratégies d'adaptation négatives**, telles que réduire le nombre de repas consommés par jour ou réduire la taille des portions.
- **Les besoins prioritaires** les plus rapportés par les personnes migrantes et réfugiées interrogées étaient **l'accès aux liquidités, l'accès aux soins de santé et l'accès à la nourriture.**

2.1 Accès, conditions et défis à l'accès à l'abri

2.1.1 Types d'hébergement et durée du séjour

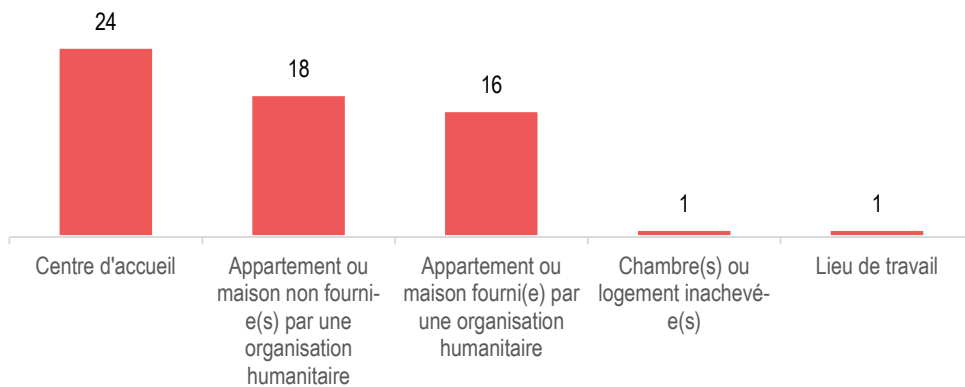
Une fois passées par un premier profilage après leur entrée en Tunisie, les personnes migrantes et réfugiées arrivées dans le gouvernorat de Médenine sont hébergées dans un des quatre centres d'accueil répartis sur les villes de Médenine (2) et de Zarzis (2)³⁵, ainsi que dans des logements urbains loués et gérés par le HCR dans la ville de Médenine, en fonction de leur intention de demander l'asile et de leur profil³⁶. Les centres sont gérés par l'OIM, le HCR et le Croissant Rouge Tunisien (CRT). D'après trois IC, la durée de séjour permise dans les centres de l'OIM est en général de deux mois et va de trois à six mois, dans les centres sous la responsabilité du HCR. Cette durée peut cependant s'étendre davantage selon les temps d'évaluation du dossier pour la demande d'asile ou le retour volontaire, ou dans le cas où les personnes migrantes et réfugiées assistées sont particulièrement vulnérables.

La majorité des personnes migrantes et réfugiées interrogées vivait dans des structures fournies et/ou gérées par une ONG/agence onusienne, tous situés dans la ville de Médenine (40/60). Parmi ceux-ci, 24/60 répondants vivaient dans des centres d'accueil (24/60) ou dans des logements urbains, en dehors des centres de réception (16/40). Presque un tiers des répondants vivait dans un logement urbain payé par leurs propres moyens (18/60). La majorité de ces derniers étaient précédemment hébergés dans des centres de réception. **Environ un quart des répondants vivait avec des membres de leur famille (17/60), dont 9 avec leurs enfants, la plupart en bas-âge (moins de cinq ans).**

³⁵ Durant l'évaluation rapide qui a eu lieu du 10 juin au 2 juillet, les IC ont identifié cinq centres de réception dans le gouvernorat de Médenine dont trois à Médenine-ville et deux à Zarzis. Après cette évaluation, un centre de réception dans la ville de Médenine a fermé ces portes.

³⁶ Tiffany Fillon, [En Tunisie, des centres d'accueil saturés face à l'afflux de migrants](#), InfoMigrants, 27 août 2019.

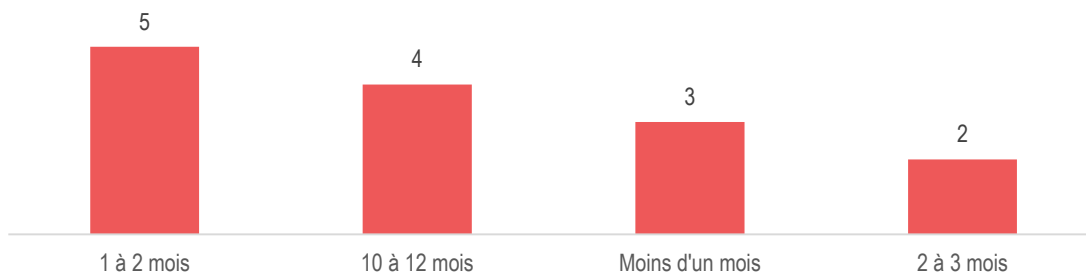
Figure 12 : Types d'hébergement rapportés par les répondants migrants et réfugiés



Total : 60 personnes migrantes et réfugiées.

La majorité des répondants vivant dans des logements urbains non fournis par une ONG / agence onusienne (14/20) avait précédemment été hébergée dans des structures d'accueil pour des périodes allant jusqu'à un an, suite auxquelles, un peu plus que la moitié était partie dans des appartements payés par leurs propres moyens (8/14) ou sur le lieu de travail (4/14), dans un appartement inachevé ou à l'extérieur (1/14). Les 18 répondants vivant dans des foyers payés par leurs propres moyens ont rapporté payer individuellement en moyenne entre 200 et 290 dinars tunisiens (TND) par mois³⁷.

Figure 13 : Durée de séjour dans le centre d'accueil des répondants migrants et réfugiés vivant en milieu urbain

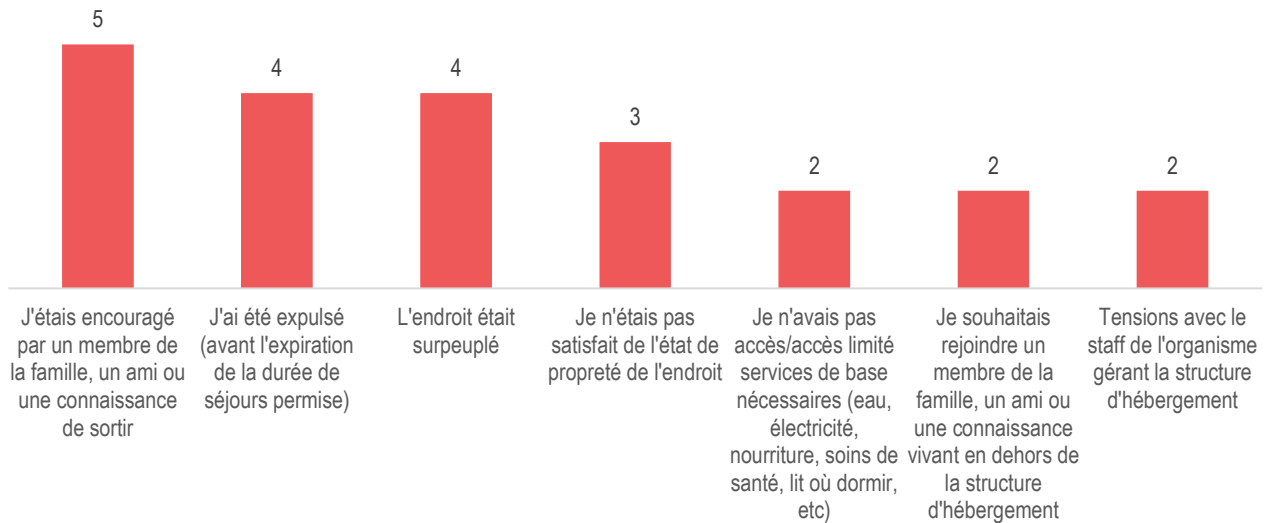


Total : 14/60 personnes migrantes et réfugiées ayant vécu dans un centre de réception avant de vivre dans un logement urbain.

Parmi les répondants vivant dans des logements urbains et qui avaient précédemment vécu dans des centres de réception, les raisons les plus rapportées pour avoir quitté les centres de réception étaient : avoir été encouragé par un membre de la famille, un ami ou une connaissance de sortir (5/14) ; en avoir été expulsé (4/14) ; le surpeuplement des lieux (4/14).

³⁷ Au 12 septembre, un dollar américain (USD) valait 2,85 dinars tunisiens (TND). Pour plus d'informations, veuillez consulter [le site web de la Banque centrale de Tunisie](#).

Figure 14 : Raisons les plus rapportées pour avoir quitté le centre d'accueil, selon les répondants migrants et réfugiés vivant dans des logements urbains



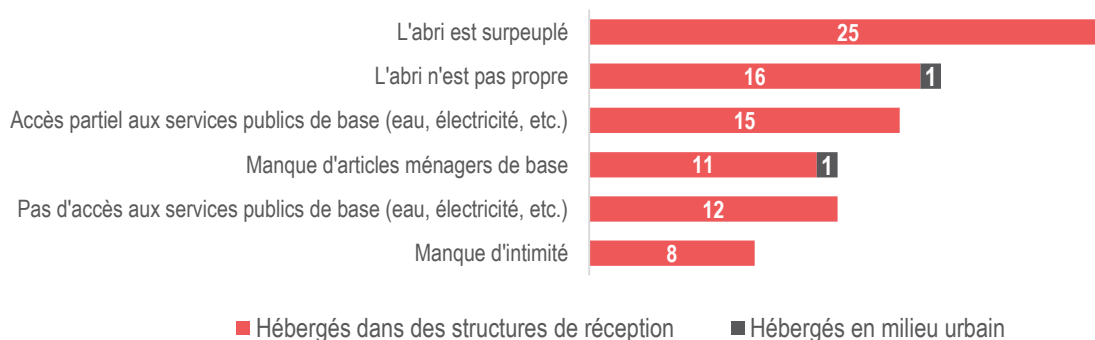
Total : 14/60 personnes migrantes et réfugiées ayant vécu dans un centre de réception avant de vivre dans un logement urbain. Plusieurs réponses pouvaient être cochées.

2.2.2 Conditions de l'abri

Plus de la moitié des répondants (33/60), dont 31 résidant dans les structures de réception, ont déclaré ne pas/ pas du tout être satisfait du logement où ils vivaient, en particulier les ressortissants des pays de l'Afrique de l'Est (23/33).

Les problèmes les plus rapportés concernant les conditions de l'abri étaient le surpeuplement des lieux (25/60), les conditions hygiéniques (17/60) et l'accès partiel aux services publics de base (eau, électricité, etc.) (15/60). Sur 18 répondants vivant en location en milieu urbain, 6 ont également rapporté que le loyer était trop cher par rapport à leurs moyens ou qu'ils manquaient d'informations concernant l'accès au marché du logement dans le gouvernorat de Médenine.

Figure 15 : Préoccupations les plus rapportées relatives aux conditions d'hébergement



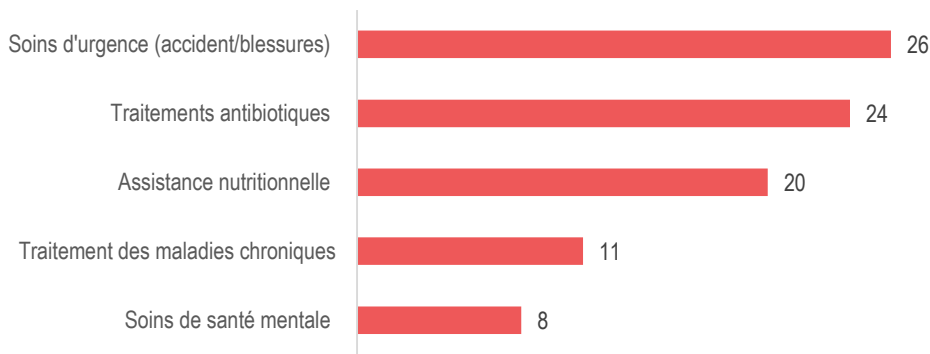
Total: 60 personnes migrantes et réfugiées. Plusieurs réponses pouvaient être cochées.

2.2 Accès, conditions et défis à l'accès aux soins de santé

2.2.1. Besoins médicaux aux soins de santé dans le gouvernorat de Médenine

D'après les répondants, les trois besoins médicaux les plus courants parmi les personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine étaient l'accès aux soins d'urgence (26/60), aux antibiotiques (24/60) et à l'assistance nutritionnelle (20/60).

Figure 16 : Besoins médicaux les plus courants parmi les personnes migrantes et réfugiées selon les répondants



Total : 60 personnes migrantes et réfugiées. Plusieurs réponses pouvaient être cochées.

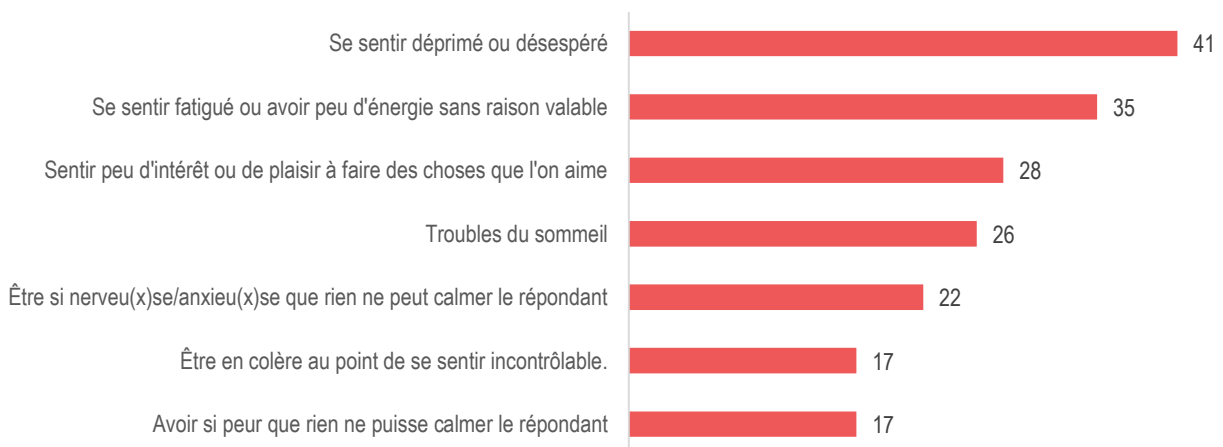
Deux tiers des répondants ont rapporté ne pas avoir été sujets à un examen médical au moment de leur arrivée au gouvernorat de Médenine, en conformité avec ce qui a été souligné par un IC qui mettaient l'accent sur la nécessité d'étendre la couverture de l'examen médical à toutes les personnes migrantes et réfugiées récemment arrivées dans le gouvernorat de Médenine. D'après le même IC, les examens médicaux étaient faits de façon aléatoire

La moitié des répondants ont, cependant, déclaré avoir eu des besoins médicaux au moins une fois depuis leur arrivée dans le gouvernorat de Médenine (30/60). Ce nombre inclut deux femmes ayant accouché en Tunisie et quatre personnes qui ont rapporté souffrir de maladies chroniques. Parmi eux, **seulement 14 sur 30 ont rapporté avoir accédé aux soins nécessaires de la part d'un professionnel de la santé**, y compris 2 des 4 répondants ayant rapporté avoir des maladies chroniques.

2.2.2. Besoins de santé mentale

La presque totalité des personnes migrantes et réfugiées interrogées a rapporté présenter plusieurs symptômes indiquant la possible présence de problèmes de santé mentale (55/60). Seulement 7 sur 55 personnes souffrant de ces conditions psychologiques ont rapporté avoir reçu les soins de santé nécessaires.

Figure 17 : Symptômes de l'état de santé mentale, les plus rapportés



Total : 60 personnes migrantes et réfugiées. Plusieurs réponses pouvaient être cochées.

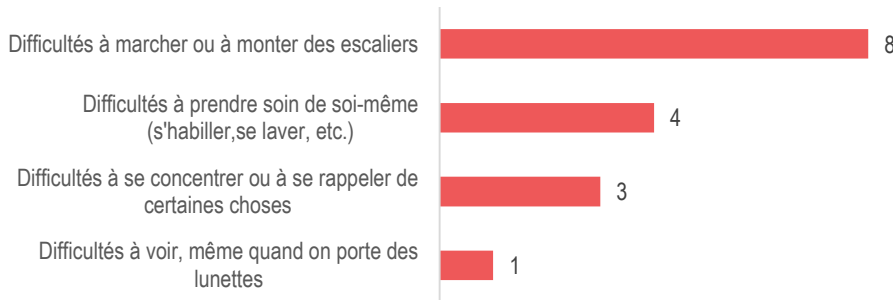
2.2.3 Handicap

Le questionnaire élaboré dans le cadre de cette étude a inclus le questionnaire du Washington Group³⁸, généralement utilisé pour identifier la présence éventuelle d'handicaps parmi les participants à des enquêtes ou

³⁸ Aux fins de cette étude, le questionnaire dans son format plus bref a été utilisé.

recensements. Les difficultés les plus rapportées (« de quelques à beaucoup ») par les personnes migrantes et réfugiées interrogées ont été les suivantes :

Figure 18 : Difficultés physiques rencontrées par les répondants migrants et réfugiés - Questions du Washington Group

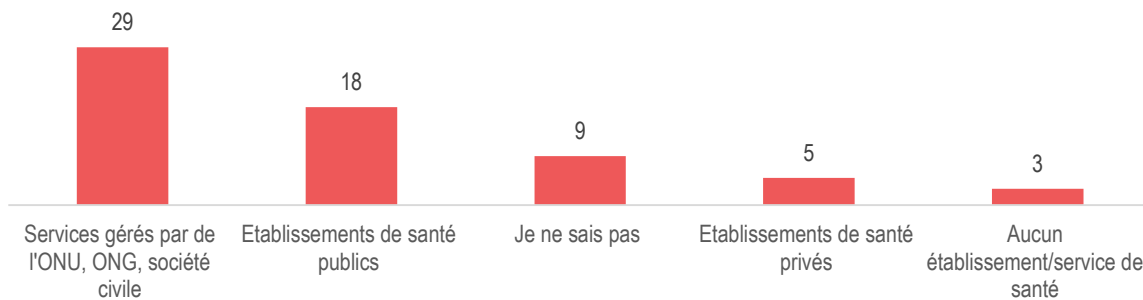


Total : 60 personnes migrantes et réfugiées. Plusieurs réponses pouvaient être cochées.

2.2.4 Accès aux soins de santé

Pour accéder aux soins de santé, les répondants ont rapporté qu'ils faisaient recours principalement aux services gérés par les organisations, les agences onusiennes/associations locales (28/60), ou bien les établissements de santé publics (18/60).

Figure 19 : Etablissements de santé les plus utilisés par les personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médénine, selon les répondants migrants et réfugiés

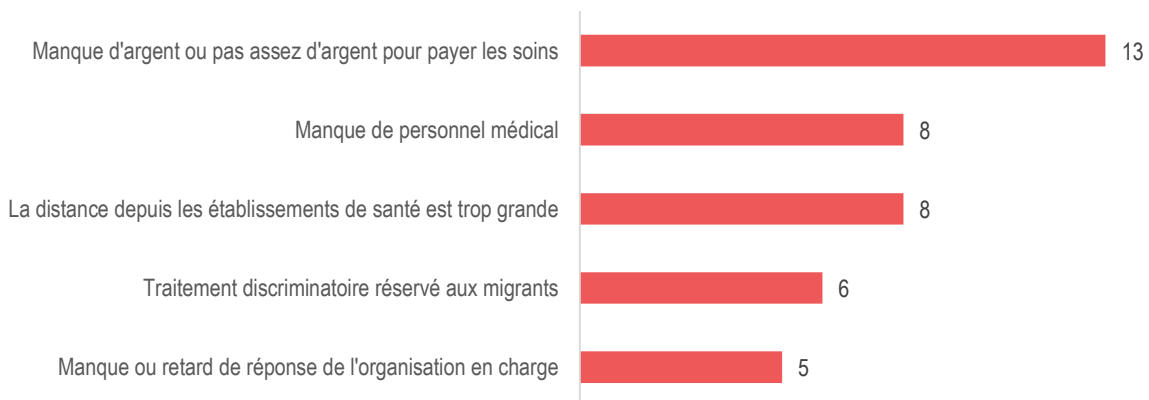


Total : 60 personnes migrantes et réfugiées. Plusieurs réponses pouvaient être cochées.

2.2.5 Barrières d'accès aux soins de santé

Les deux tiers des répondants ayant rapporté avoir eu des problèmes de santé (21/30) ont été confrontés aux barrières principales suivantes dans l'accès aux soins:

Figure 20 : Barrières principales d'accès aux soins de santé les plus rapportées



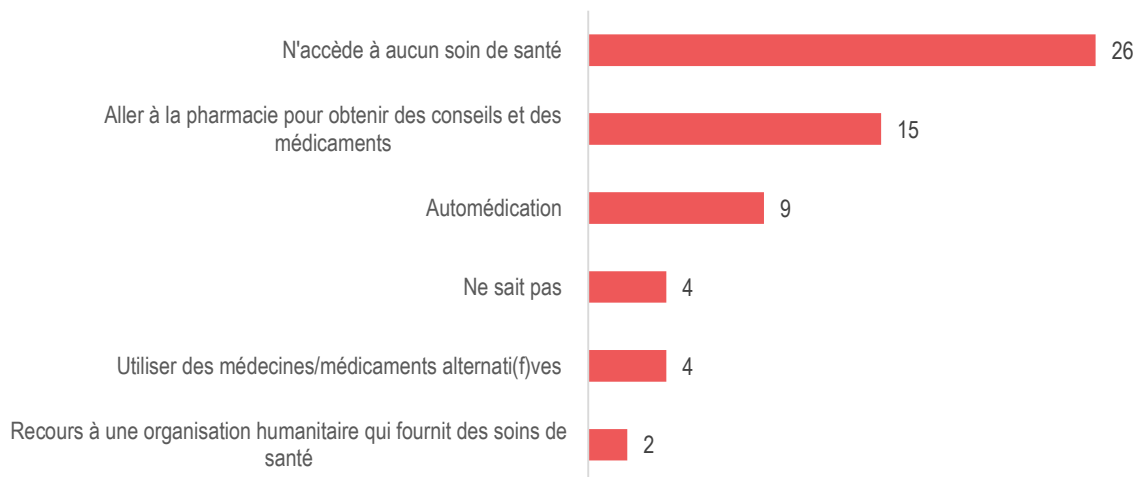
Total : 30/60 personnes migrantes et réfugiées. Trois réponses pouvaient être cochées.

Tous les répondants ayant reporté avoir reçu un traitement discriminatoire étaient originaires de l'Afrique de l'Est, à savoir trois répondants érythréens, deux répondants soudanais, et un répondant sud-soudanais.

2.2.6 Stratégies d'adaptation au manque d'accès aux soins de santé

Face à l'accès limité aux soins de santé, **les trois alternatives que les répondants ont rapporté avoir le plus utilisées ont été principalement le recours à la pharmacie pour obtenir des conseils et des médicaments (15/30), l'automédication (9/30) ou l'utilisation de médecines ou médicaments alternatifs (2/30).**

Figure 21 : Stratégies d'adaptation au manque d'accès aux soins de santé parmi les personnes migrantes et réfugiées, selon les répondants migrants et réfugiés



Total : 30/60 personnes migrantes et réfugiées. Plusieurs réponses pouvaient être cochées.

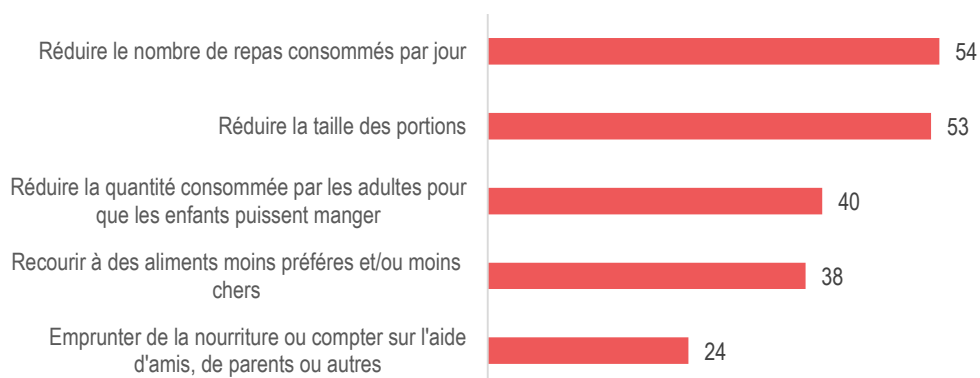
2.3 Accès, conditions, et défis à l'accès aux biens alimentaires et non-alimentaires

Presque la moitié des répondants (29/60) a rapporté rencontrer (ou avoir rencontré) des difficultés pour accéder à des biens alimentaires et non-alimentaires de base depuis leur arrivée dans le gouvernorat de Médenine.

2.3.1 Biens alimentaires

En raison d'un manque de nourriture afin de pourvoir aux besoins alimentaires durant les sept jours précédant l'entretien, les répondants ont dû recourir à diverses stratégies d'adaptation, telles que réduire le nombre de repas consommés par jour (54/60), réduire la taille des portions (53/60), ou réduire la quantité consommée par les adultes pour que les enfants puissent manger (40/60).

Figure 22 : Stratégies d'adaptation les plus rapportées par les répondants migrants et réfugiés face à un manque de nourriture durant les sept jours précédant l'entretien



Total : 60 personnes migrantes et réfugiées. Plusieurs réponses pouvaient être cochées.

Interrogés sur les moyens les plus répandus auxquels les personnes migrantes et réfugiées interrogées ont fait recours pour acquérir des biens alimentaires de base, 33 sur 60 répondants ont rapporté utiliser les bons d'achat fournis par les organisations qui les hébergeaient, tandis que 20 sur 60 achetaient directement du marché ou des différents points de vente au comptant, et 9 sur 60 recouraient à une production personnelle de biens alimentaires.

Figure 23 : Moyens utilisés par les répondants migrants et réfugiés pour acquérir des biens alimentaires

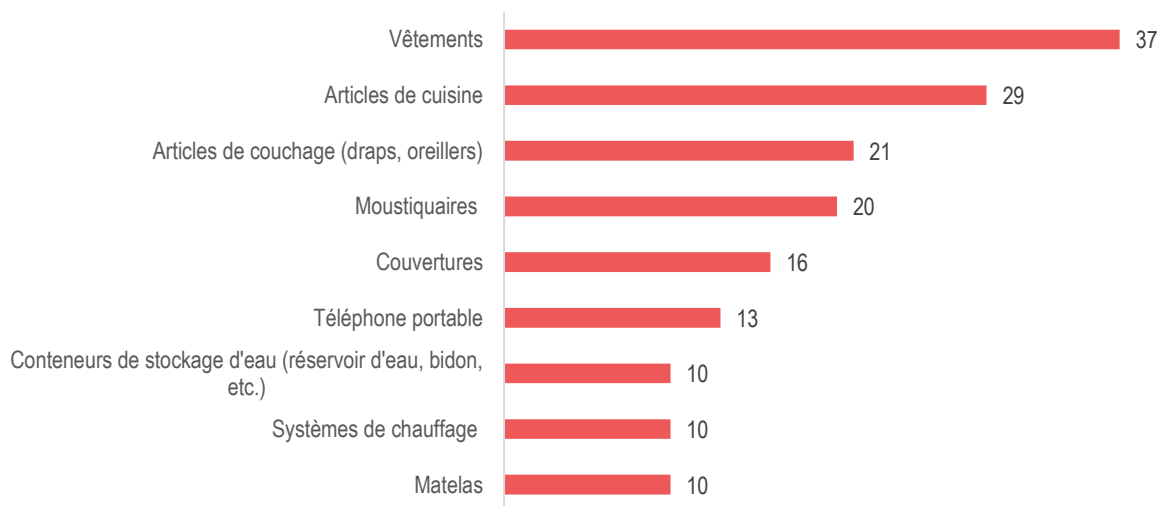


Total : 60 personnes migrantes et réfugiées. Plusieurs réponses pouvaient être cochées.

2.3.2 Biens non-alimentaires

En termes de biens non-alimentaires, les besoins les plus identifiés par les répondants étaient les vêtements (37/60), les articles de cuisine (29/60), les articles de couchage (draps et oreillers, 21/60) et les moustiquaires (20/60).

Figure 24 : Besoins en biens non-alimentaires rapportés par les répondants migrants et réfugiés



Total : 60 personnes migrantes et réfugiées. Plusieurs réponses pouvaient être cochées.

2.3.3 Barrières d'accès aux biens alimentaires et non-alimentaires

Parmi les barrières les plus citées qui entravaient l'accès des répondants aux biens alimentaires et non-alimentaires figurent les prix des biens alimentaires et non-alimentaires jugés trop élevés, le manque de ressources économiques, et les obstacles linguistiques.

Figure 25 : Barrières d'accès aux biens (non-)alimentaires rapportées par les répondants migrants et réfugiés



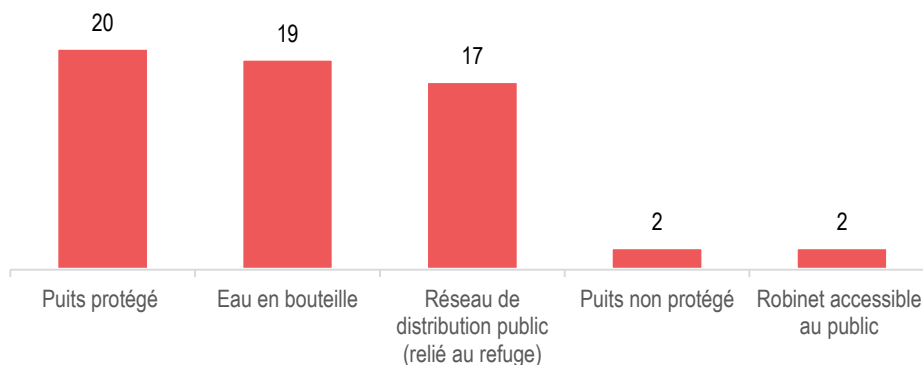
Total : 60 personnes migrantes et réfugiées. Plusieurs réponses pouvaient être cochées.

2.4 Accès, conditions, et défis à l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène

2.4.1 L'eau

Plus de la moitié des répondants ont déclaré avoir eu des moments où ils n'avaient pas eu accès à suffisamment d'eau propre pour couvrir leurs besoins de base quotidiens (31/60). Interrogés sur la principale source d'eau potable qu'ils ont utilisée au cours des 30 jours précédant l'entretien, les participants ont déclaré avoir principalement eu accès à l'eau potable à partir de puits protégés situés à l'intérieur ou à proximité de leur refuge (20/60) ou acheté des bouteilles d'eau (19/60)³⁹. Seulement 19 répondants ont déclaré avoir utilisé l'eau courante du réseau public de distribution comme principale source d'eau potable, qu'elle soit directement reliée à leur logement (17/19) ou aux robinets publics (2/17). Deux personnes interrogées ont indiqué qu'elles comptaient principalement sur des puits non protégés pour accéder à l'eau, considérés comme une source d'eau potable non améliorée par le Programme commun de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) de surveillance pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement (JMP)⁴⁰. L'accès à l'eau provenant de sources non améliorées expose les individus à des risques évitables pour la santé⁴¹.

Figure 26 : Sources principales d'eau utilisées par les répondants migrants et réfugiés



Total : 60 personnes migrantes et réfugiées.

³⁹ L'eau embouteillée est considérée par le Programme de surveillance pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement (JMP) comme une source améliorée d'eau potable seulement lorsqu'une autre source améliorée est également utilisée pour la cuisine et l'hygiène personnelle.

⁴⁰ OMS, [Eau, assainissement et santé : principaux concepts](#), 2012.

⁴¹ L'eau contaminée est liée à la transmission de maladies telles que le choléra, la diarrhée, la dysenterie, l'hépatite A, la typhoïde et la polio. OMS, [Drinking-water](#), 14 juin 2019.

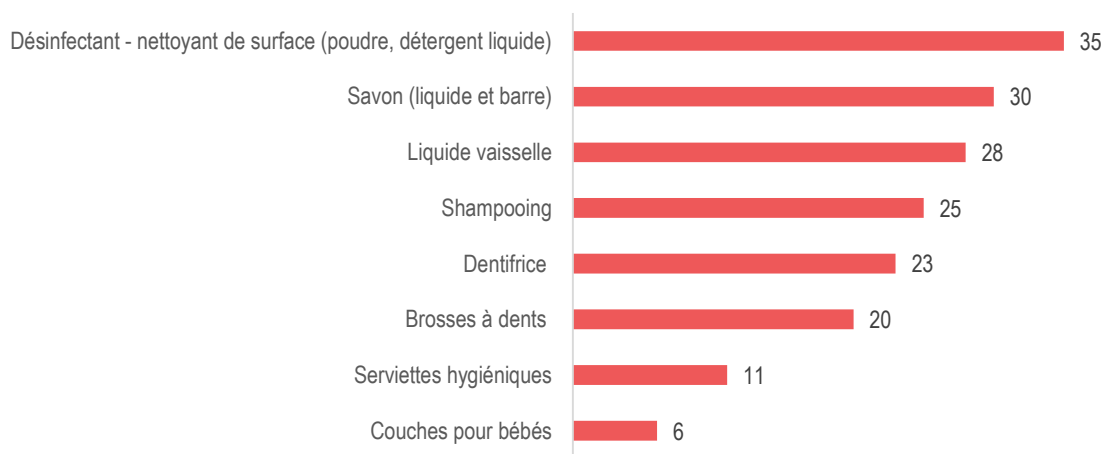
Presque la moitié des répondants ont signalé que l'eau courante du réseau public de distribution était indisponible ou discontinuée (29/60), la plupart d'entre eux résidant dans une structure d'accueil⁴² (23/29). En fait, 17 répondants sur 60 ont déclaré ne pas avoir eu accès à l'eau courante à l'intérieur de leur logement ou à proximité au cours des sept jours précédant l'entretien, tandis que 8 répondants ont déclaré n'y avoir eu accès que pour une période allant de un à trois jours.

2.4.2 L'assainissement et l'hygiène

Les répondants ont rapporté utiliser des latrines à chasse d'eau (55/60) ou des latrines à fosse sèche (5/60)⁴³. Parmi ceux habitant dans des centres de réception (24/60), huit répondants ont rapporté ne pas avoir accès à des toilettes séparées par genre.

Quant aux produits hygiéniques de base, 40 sur 60 répondants ont rapporté ne pas y avoir accès, surtout parce qu'ils n'avaient pas les moyens de les acquérir, particulièrement des désinfectants ou nettoyants de surface (35/40), du savon (30/40) ou des produits pour laver la vaisselle (28/40).

Figure 27 : Besoins en produits d'hygiène les plus rapportés par les répondants migrants et réfugiés



Total : 60 personnes migrantes et réfugiées. Plusieurs réponses peuvent s'appliquer.

2.5 Accès à la protection

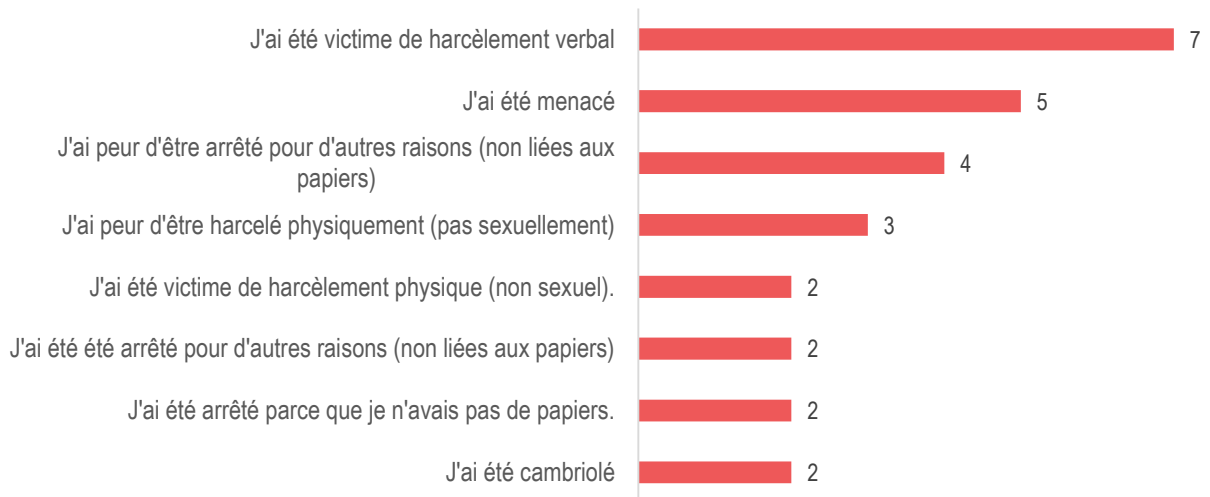
2.5.1 Sentiment d'insécurité dans le gouvernorat de Médenine

Presque un quart des répondants (13/60), dont 11 vivant dans la ville de Médenine, ont signalé ne pas se sentir en sécurité. Les causes rapportées derrière ce sentiment étaient principalement liées à des épisodes d'harcèlement verbal (7/13), à des menaces reçues (5/13), et à la peur d'être arrêté (4/13). Afin de minimiser ce sentiment d'insécurité, les répondants ont rapporté éviter de marcher ou de rester seuls (9/13), ou de sortir la nuit (4/13).

⁴² L'expression structure d'accueil réfère aux centres d'accueil et aux appartements ou maisons loués par le HCR pour héberger les personnes migrantes et réfugiées.

⁴³ Les systèmes d'assainissement améliorés comprennent des installations sanitaires qui séparent hygiéniquement les excréments humains de tout contact humain. Ainsi, les latrines à chasse d'eau sont considérées comme des installations améliorées. Les latrines à fosse sèche sont considérées améliorées que si elles sont des latrines à fosse avec une dalle ou couvertes. OMS, [Eau, assainissement et santé : principaux concepts](#), 2012.

Figure 28 : Causes d'insécurité les plus rapportées par les répondants migrants et réfugiés



Total : 13/60 répondants ayant rapporté ne pas se sentir en sécurité. Plusieurs réponses peuvent s'appliquer.

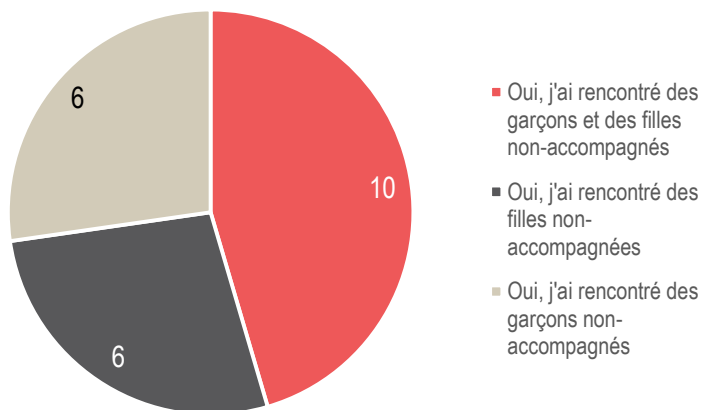
2.5.2 Information sur les droits et les obligations

La plupart des répondants ont déclaré n'avoir reçu aucune information sur leurs droits et leurs obligations en tant que personnes migrantes ou réfugiées depuis leur arrivée dans le gouvernorat de Médenine (48/60).

2.5.3 Enfants migrants et réfugiés non-accompagnés

Plus d'un tiers des répondants a signalé avoir rencontré des enfants réfugiés ou migrants non accompagnés dans le gouvernorat de Médenine depuis leur arrivée (22/60). Ces derniers sont considérés parmi les groupes les plus vulnérables, étant exposés aux risques de protection les plus accrus au long de leurs voyages⁴⁴.

Figure 29 : Répondants migrants et réfugiés ayant rapporté rencontrer des enfants non-accompagnés dans le gouvernorat de Médenine



Total : 22/60 répondants ayant rapporté rencontrer des enfants réfugiés ou migrants non accompagnés.

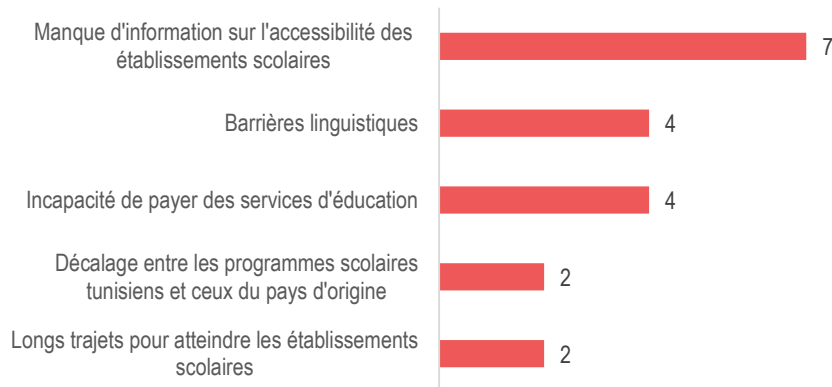
2.6 Accès, conditions, et défis à l'accès à l'éducation

Seulement 3 sur 60 répondants ont rapporté avoir des enfants en âge d'aller à l'école qui vivent avec eux. Ces derniers n'avaient eu accès à aucune forme d'éducation en Tunisie, que ce soit formelle ou informelle, à cause des conditions de déplacement constant et le manque de personnel dédié à l'enseignement dans l'hébergement où ils se trouvaient, comme expliqué par les parents interrogés.

⁴⁴ IOM, [Migrant children in Italy](#), décembre 2018.

En général, il a été possible de constater un accès limité à l'information de la part des répondants concernant l'accès à l'éducation et le système scolaire tunisien. **Interrogés sur les défis quant à l'accès des enfants migrants et réfugiés à l'éducation, 48 sur 60 répondants ont indiqué n'avoir aucune connaissance quant aux services existants, ni aux modalités d'accès, tandis que 7 sur 60 ont, en effet, rapporté le manque d'information sur l'accessibilité des établissements scolaires.** Cela pourrait être expliqué, d'une part, par la priorisation d'autres besoins par les répondants, qui avaient été en déplacement constant et étaient récemment arrivés en Tunisie, ainsi que, d'autre part, par le fait de ne pas avoir su comment se procurer ce type d'information dans le gouvernorat de Médenine.

Figure 30 : Barrières d'accès à l'éducation les plus rapportées par les répondants migrants et réfugiés

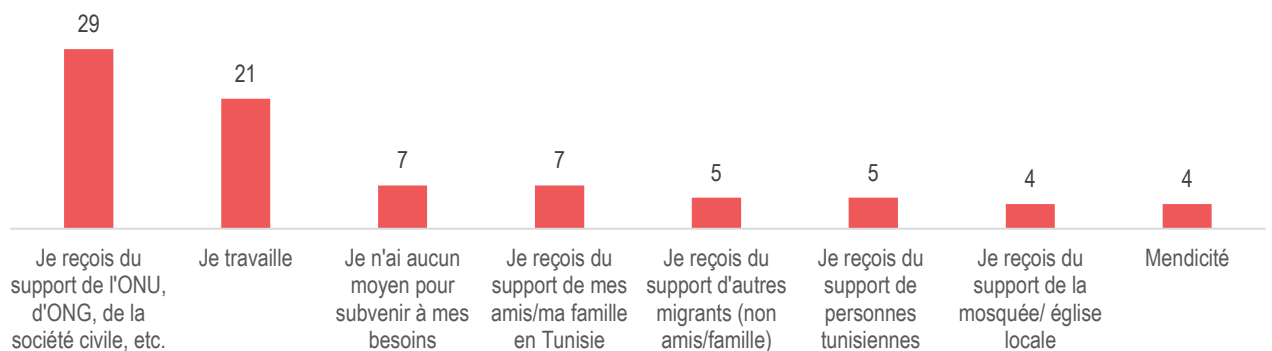


Total : 60 personnes migrantes et réfugiées. Plusieurs réponses pouvaient être cochées.

2.7 Accès, conditions, et défis à l'accès aux moyens de subsistance

La plupart des répondants ont rapporté avoir rencontré des difficultés à obtenir suffisamment d'argent pour répondre à leurs besoins primaires depuis leur arrivée dans le gouvernorat de Médenine (52/60). Pour subvenir à leurs besoins, les répondants comptaient principalement sur le soutien d'agences onusiennes, d'ONG ou de la société civile (29/60) ou bien travaillaient (21/60) à Zarzis (13/21) et/ou à Médenine (9/21). Un total de sept répondants a rapporté n'avoir aucun moyen pour subvenir à ses besoins.

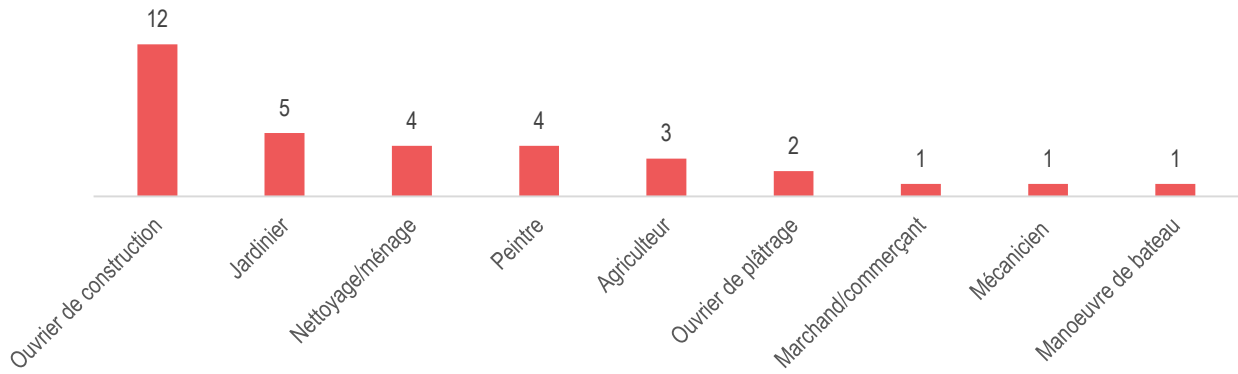
Figure 31 : Moyens de subsistance rapportés par les répondants migrants et réfugiés



Total : 60 personnes migrantes et réfugiées.

Les personnes migrantes et réfugiées qui ont rapporté travailler, exerçaient de façon informelle des métiers non qualifiés, surtout dans les domaines de la construction (12/21), du jardinage (5/21), de la peinture (4/21) ou du ménage (4/21).

Figure 32 : Moyens de subsistance rapportés par les répondants migrants et réfugiés

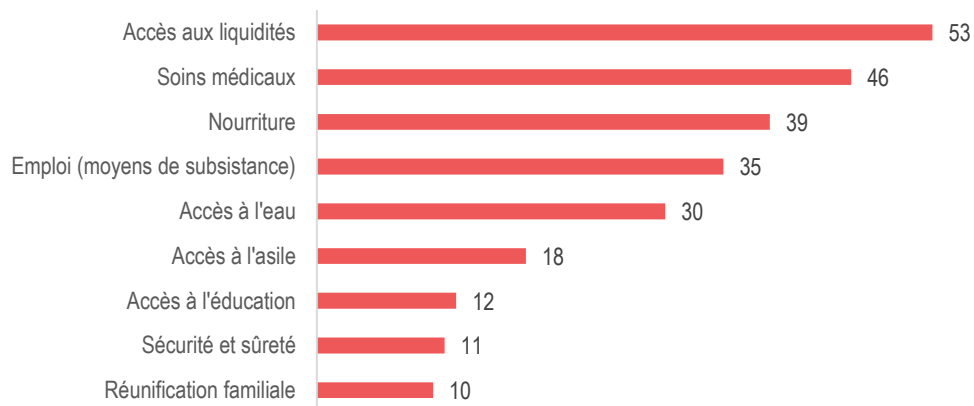


Total : 60 personnes migrantes et réfugiées.

2.8 Besoins prioritaires les plus soulignés par les répondants

Les besoins prioritaires les plus rapportés par les répondants étaient l'accès aux liquidités (53/60), aux soins médicaux (46/60), et à la nourriture (39/60).

Figure 33 : Besoins prioritaires les plus rapportés par les répondants migrants et réfugiés



Total : 60 personnes migrantes et réfugiées. Les répondants ont pu sélectionner une première, deuxième et troisième priorité. Le système de pondération Borda⁴⁵ a été appliqué dans l'analyse des données et cette figure.

⁴⁵ En utilisant le système Borda, des pondérations sont attribuées aux réponses en fonction de leur ordre de priorité : les premiers besoins prioritaires rapportés sont multipliés par 3, les deuxièmes par 2 et les troisièmes par 1. Les notes finales sont ainsi additionnées pour déterminer le classement prioritaire des besoins déclarés.

3. Relations entre les ressortissants migrants et réfugiés et la communauté hôte

Cette section du rapport présente les résultats relatifs aux relations entre les ressortissants migrants et réfugiés et la communauté hôte dans le gouvernorat de Médenine. Elle met l'accent sur les perceptions des répondants par rapport aux obstacles ainsi que les opportunités pour renforcer les dynamiques d'interaction entre les deux populations.

RÉSULTATS CLÉS

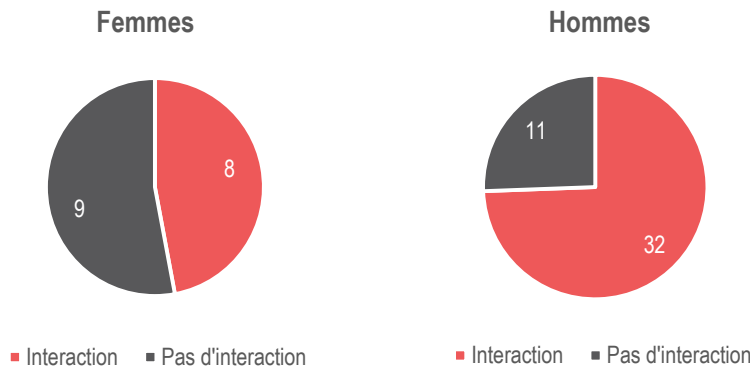
- **La majorité des répondants a été en contact ou a interagi avec la communauté hôte.** Néanmoins, il y a des écarts selon le genre, le pays d'origine et le type d'hébergement du répondant quant à l'interaction avec la communauté hôte.
- **Les barrières linguistiques défavorisent** les personnes migrantes et réfugiées qui ne parlent pas l'arabe, et dans une moindre mesure le français.
- **Presque la moitié des répondants a reçu des formes de soutien de la communauté hôte dans le gouvernorat de Médenine.** Cependant, des pratiques discriminatoires persistent et les différences linguistiques et culturelles sont parmi les facteurs qui le plus entravant la communication entre les

3.1 Relations entre les personnes migrantes et réfugiées et la communauté hôte

La majorité des personnes migrantes et réfugiées interrogées a rapporté être en contact ou avoir interagi directement, sans recours à des intermédiaires, avec la communauté hôte (40/60)⁴⁶.

En termes proportionnels, les personnes migrantes et réfugiées ayant plus de probabilité d'exposition à la communauté hôte étaient des hommes vivant dans logements en dehors des centres d'accueil. Plus spécifiquement, plus des deux-tiers des répondants masculins ont rapporté avoir interagi avec la communauté hôte (32/43), comparés à la moitié des femmes interrogées (8/17). D'autre part, 17 sur 18 répondants hébergés dans un abri non fourni par une agence onusienne ou ONG ont déclaré avoir interagi avec la communauté hôte, comparé à 10 sur 16 hébergés dans un appartement ou maison fourni(e) par une organisation humanitaire, et 11 sur 24 hébergés dans un centre d'accueil.

Figure 34 : Nombre de répondants migrants et réfugiés ayant eu des contacts personnels et/ou interagi avec la communauté hôte, par sexe

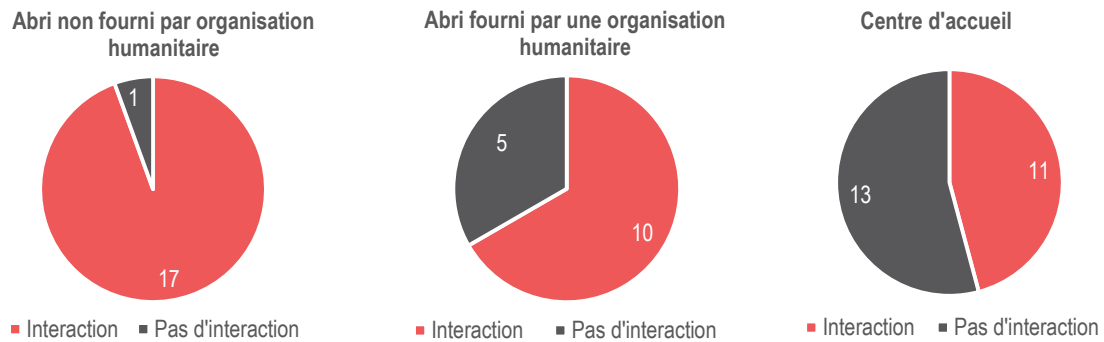


Total : 17/60 personnes migrantes et réfugiées.

Total : 43/60 personnes migrantes et réfugiées.

⁴⁶ Les employés du gouvernement, d'agences onusiennes, d'ONG et de la société civile, le personnel des centres d'accueil, et d'autres prestataires de services fournis, ne font pas partie de la communauté hôte.

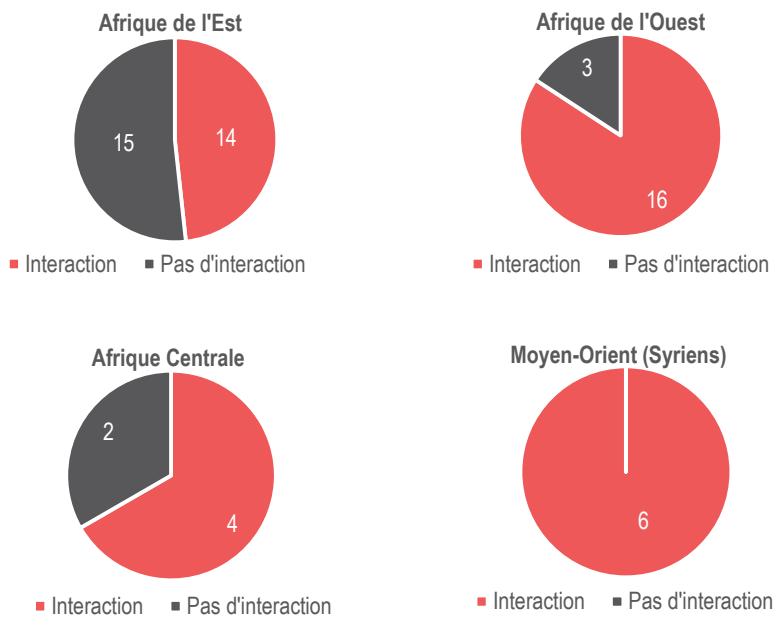
Figure 35 : Nombre de répondants migrants et réfugiés ayant eu des contacts personnels et/ou interactions avec la communauté hôte rapportés (par type d'abri)



Total : 58/60 personnes migrantes et réfugiées⁴⁷.

Quoique deux tiers des répondants aient rapporté avoir eu au moins un échange d'interaction avec la communauté hôte, il est possible d'identifier des différences liées à la nationalité d'origine. En particulier, tous les répondants syriens ont rapporté avoir eu des opportunités d'interaction avec la communauté hôte, tandis que cela a été le cas pour un nombre bien inférieur de répondants provenant de l'Afrique de l'Est.

Figure 36 : Répondants migrants et réfugiés ayant eu des contacts personnels et/ou interactions avec la communauté hôte rapportés par région d'origine



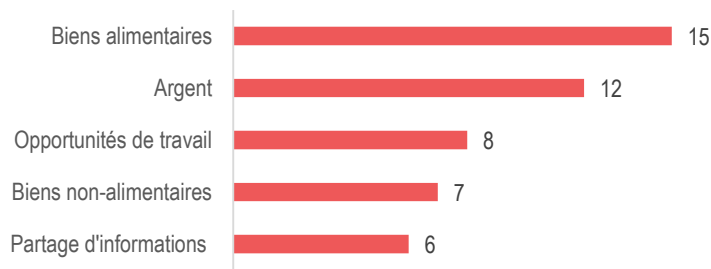
Total : 60 personnes migrantes et réfugiées.

3.2 Formes de soutien reçues de la communauté hôte

Presque la moitié des répondants ont rapporté avoir reçu du soutien de la communauté hôte dans le gouvernorat de Médénine (28/60). Les formes de soutien reçues les plus rapportées étaient des biens alimentaires (15/28), de l'argent (12/28) et des opportunités de travail (8/28).

⁴⁷ Un répondant a rapporté être hébergé au lieu du travail, tandis qu'un autre habitait dans une structure inachevée.

Figure 37 : Formes de soutien reçues de la communauté hôte, rapportées par les répondants migrants et réfugiés



Total : 28/60 personnes migrantes et réfugiées. Plusieurs réponses pouvaient être cochées.

Dans les quatre GD organisés à Médenine et Zarzis, les participants ont confirmé l'existence de plusieurs initiatives individuelles de la part de membres de la communauté hôte qui soutiennent les personnes migrantes et réfugiées. Néanmoins, dans les GD conduits avec des hommes à Médenine, les participants ont évoqué la nécessité d'augmenter les efforts conjoints de la part de la communauté hôte pour organiser des initiatives de soutien et d'assistance à la population migrante et réfugiée. Dans les GD à Médenine, les participants ont souligné le rôle positif joué par les associations locales, mais ils ont également exprimé qu'en même temps les besoins quotidiens des personnes migrantes et réfugiées demeurent non entièrement satisfaits.

Les participants aux GD à Zarzis ont partagé l'opinion que les meilleures formes de soutien aux personnes migrantes et réfugiées consistent dans le partage d'informations et dans l'offre d'opportunités d'emploi, plutôt que dans l'assistance humanitaire et financière, surtout en raison de la qualité des services fournis par les organisations humanitaires, jugé comme insuffisante pour couvrir les besoins primaires des personnes migrantes et réfugiées par les participants à ces GD.

3.3 Réactions à l'augmentation du nombre de personnes migrantes et réfugiées

Le gouvernorat de Médenine a accueilli des milliers de personnes migrantes et réfugiées au cours des dernières années. **Cependant, l'augmentation du nombre de personnes migrantes et réfugiées depuis l'automne 2018 a été suivie par l'émergence de tensions entre la population migrante et réfugiée et la communauté hôte,** comme rapporté par les IC ainsi que les participants aux GD.

Ces derniers ont confirmé que la récente augmentation du nombre des personnes migrantes et réfugiées s'est traduite par **une visibilité accrue de cette population dans les villes de Médenine et de Zarzis.** Selon les participants aux GD, **cette augmentation a présenté des avantages en termes de contribution de la population migrante et réfugiée à certains secteurs du marché du travail local, et des inconvénients en termes de tensions entre les deux groupes.** Également rapporté durant les GD, ces tensions ont été liées à l'indisponibilité de travail et aux différences culturelles, et ont fait à leur tour l'objet d' "une exagération médiatique" qui a exacerbé le climat de tension.

Les IC avaient aussi ajouté que les tensions avaient émergées également à cause d'une perception de surcharge de la capacité d'accueil et de déséquilibre entre la répartition des personnes migrantes et réfugiées entre le gouvernorat de Médenine et les autres gouvernorats tunisiens⁴⁸. De plus, les épisodes de confrontation entre la population migrante et réfugiée, le personnel des centres et les autorités locales, qui ont eu lieu en dénonçant les conditions précaires et de surpeuplement des centres d'accueil par le premier groupe, ont contribué à susciter des sentiments négatifs parmi les membres de la communauté hôte⁴⁹.

3.4 Facteurs entravant les interactions avec la communauté hôte

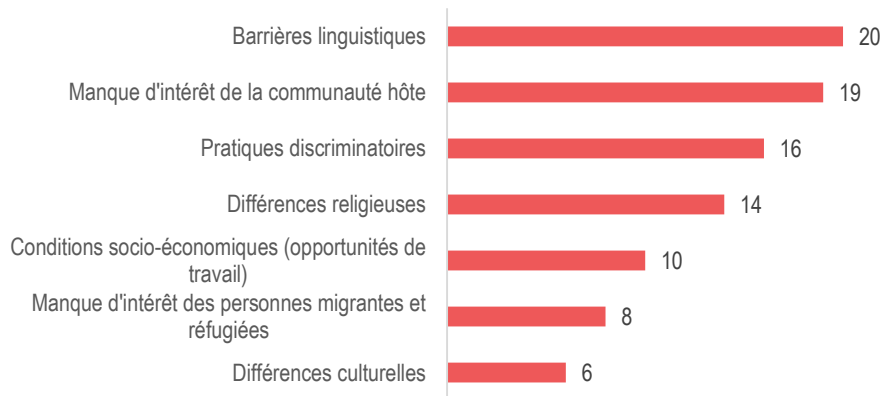
Un quart de répondants a affirmé ne pas avoir eu de problèmes avec la communauté hôte (16/60), tandis qu'un sixième des répondants a rapporté avoir eu un désaccord, possiblement engendrant des tensions, avec un membre/des membres de la communauté hôte (11/60). Pour 6 répondants sur 60, il n'existerait pas de moyens pour améliorer la communication, ni les relations avec la communauté hôte.

⁴⁸ Cinq sur 24 informateurs clés ont rapporté et proposé une éventuelle répartition des personnes migrantes et réfugiées parmi les gouvernorats tunisiens, afin d'alléger la charge de réception dans le gouvernorat de Médenine.

⁴⁹ Huffington Post Maghreb, [Le centre d'accueil de migrants de Médenine fermera bientôt ses portes](#), 22 mars 2019.

Les défis les plus fréquents rapportés par les personnes migrantes et réfugiées interrogées quant à la communication avec la communauté hôte étaient les barrières linguistiques (20/60), un manque d'intérêt de la part de la communauté hôte (19/60), des pratiques discriminatoires (16/60), et des différences religieuses (14/60).

Figure 38 : Défis rencontrés par les répondants migrants et réfugiés quant à la communication avec la communauté hôte



Total : 60 personnes migrantes et réfugiées. Plusieurs réponses pouvaient être cochées.

3.4.1 Barrières linguistiques

Les barrières linguistiques et culturelles émergent comme un facteur défavorisant surtout pour les ressortissants provenant des pays africains où l'arabe ou le français ne sont pas des langues officielles. Cela est confirmé par quatre répondants érythréens (4/8), trois répondants soudanais (3/8), deux répondants camerounais (2/4), et deux répondants ivoiriens (2/5), ayant rapporté que les interactions avec la communauté hôte sont entravées par des barrières linguistiques. Un IC a rapporté que les personnes migrantes et réfugiées qui ne parlaient pas au moins une de ces langues se sentaient défavorisées par rapport aux personnes arabophones ou francophones.

Des résultats tirés des EI, ceux qui parlent le français semblaient plutôt avoir un avantage quant aux possibilités d'emploi offertes comme forme de soutien (ce qui a été seulement rapporté par les répondants provenant de l'Afrique de l'Ouest) (8/17), mais pas nécessairement quant à la communication et aux interactions avec la communauté hôte. Cela pourrait souligner l'importance de parler soit l'arabe, soit le français, ou idéalement les deux, pour trouver du travail dans le gouvernorat de Médénine.

Un tiers des répondants, surtout arabophones, a affirmé souhaiter avoir plus d'opportunités d'échange avec la communauté hôte (20/60), notamment les répondants syriens (6/6), somaliens (5/7) et soudanais (5/8).

Les ressortissants d'Afrique de l'Est interrogés, en particulier, ont rapporté avoir senti un manque d'intérêt de la part de la communauté hôte à entamer la communication avec les personnes migrantes et réfugiées.

3.4.2 Discrimination

Un total de 16 répondants, montrant un profil mixte des différents régions d'origine, a rapporté avoir subi des actes de discrimination et de racisme. Parmi ceux-ci, cinq ont déclaré avoir fait l'objet d'un traitement discriminatoire dans les espaces publics, notamment dans les hôpitaux et dans les mosquées. **La différence religieuse comme facteur qui entraverait les interactions a été avant tout ressentie et rapportée par les répondants érythréens (6/8).**

3.4.3 Possibilités pour améliorer la communication entre les communautés migrantes et réfugiées et la communauté hôte

Interrogés sur comment la communication avec la communauté hôte pourrait être améliorée, 18 répondants, dont les répondants syriens (6/6), somaliens (3/7) et soudanais (3/8), ont souligné l'importance du partage d'informations entre communautés.

Trois répondants érythréens et un répondant ivoirien ont rapporté un fort manque d'intérêt de la part de la communauté hôte et qu'afin d'améliorer la communication avec celle-ci il faudrait faire des efforts pour dépasser les barrières culturelles.

« Ils ont de différentes civilisations ainsi que de différentes cultures, on peut échanger la nôtre avec la leurs. Le partage des cultures peut aider à surmonter les défis. »

Zarzis, femme, 31 ans

Également, dans les GD tenus à Zarzis, les participants ont misé sur l'importance d'avoir une mentalité ouverte et de favoriser les échanges culturels pour surmonter les défis, mais ils ont aussi déclaré que la discrimination est parfois forte et que beaucoup d'efforts de sensibilisation seraient nécessaires.

Les femmes participant au GD à Zarzis ont en particulier évoqué l'importance d'introduire des projets de sensibilisation et d'intégration des personnes migrantes et réfugiées, mettant l'accent sur les groupes les plus vulnérables, tels que les enfants migrants et réfugiés.

4. Entre transit et destination : intentions migratoires

Cette section du rapport esquisse les intentions migratoires futures des personnes migrantes et réfugiées interrogées, ainsi que les différents facteurs qui influencent la décision des répondants soit de partir, soit de rester dans le gouvernorat de Médenine et en Tunisie.

RÉSULTATS CLÉS

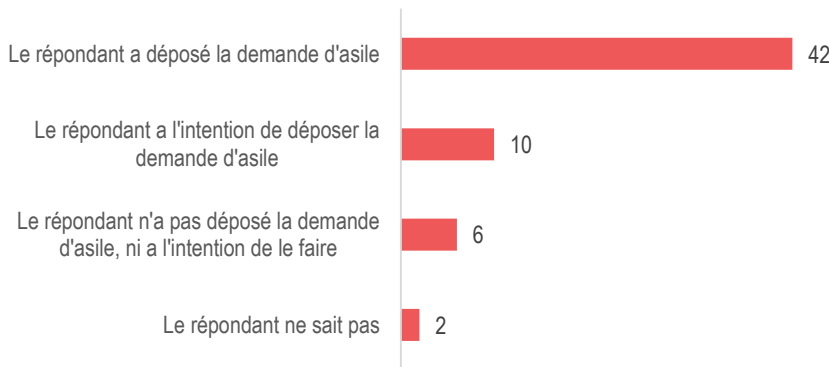
- Dans le gouvernorat de Médenine, presque tous les répondants ont déposé une demande d'asile, ou ont l'intention de le faire.
- La moitié des répondants a déclaré ne pas avoir l'intention de rester en Tunisie, tandis que plus d'un tiers des répondants ont rapporté être indécis par rapport à leurs intentions migratoires.

4.1 Demandes d'asile et de retour volontaire dans le gouvernorat de Médenine

À Médenine et Zarzis, la quasi-totalité des répondants a rapporté avoir déposé une demande d'asile (42/60), ou avoir l'intention de le faire (10/18). Parmi les répondants ayant déposé des demandes d'asile, 18 sur 42 avaient été approuvées, 21 sur 42 étaient en cours de traitement et une demande avait été refusée. Deux répondants ont rapporté ne pas connaître l'état de leur demande, précisant qu'ils n'avaient pas encore reçu de retours à ce sujet.

Un petit nombre de répondants a rapporté avoir déposé une demande de retour volontaire (3/60), suivi par un quatrième ayant l'intention de le faire.

Figure 39 : Nombre de demandes d'asile déposées par les répondants migrants et réfugiés



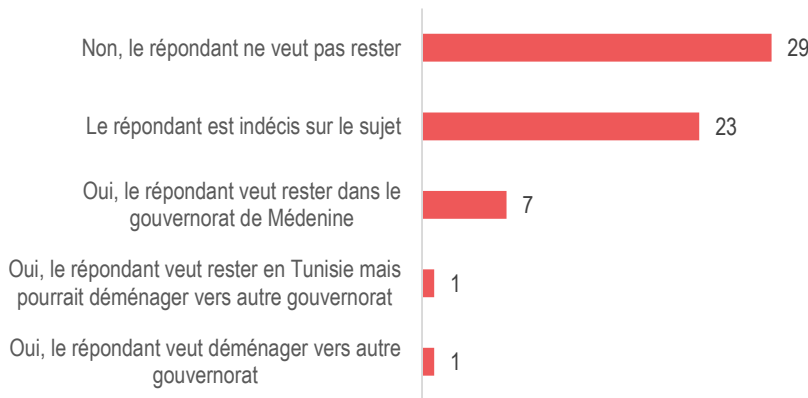
Total : 60 personnes migrantes et réfugiées.

4.2 Intentions migratoires futures

Environ la moitié des répondants a rapporté ne pas avoir l'intention de rester en Tunisie au cours des six mois suivant la collecte de données (28/60), alors que plus d'un tiers de répondants a rapporté être indécis (23/60). Parmi les 9 répondants sur 60 ayant indiqué vouloir rester dans le pays au cours de la même période, 7 répondants comptait rester dans le gouvernorat de Médenine, un était indécis sur ce sujet et un comptait déménager vers le Grand Tunis.

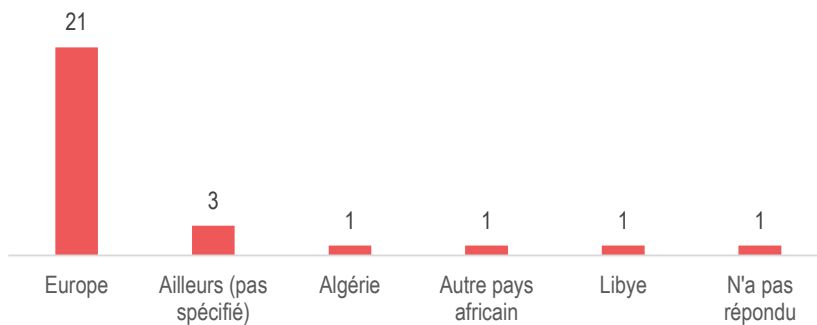
Parmi les 28 répondants qui ont rapporté vouloir quitter la Tunisie au cours des 6 mois suivants, 21 avaient l'intention de partir en Europe, tandis que 3 répondants comptaient aller ailleurs sans spécifier leur destination, suivis par un répondant rapportant l'intention de partir en Algérie, un en Libye, et un autre en retournant en Ethiopie.

Figure 40 : Répartition des intentions migratoires des répondants migrants et réfugiés dans les six mois suivant la collecte de données



Total : 60 personnes migrantes et réfugiées.

Figure 41 : Répartition des intentions migratoires de départ des répondants dans les six mois suivant la collecte de données



Total : 28/60 personnes migrantes et réfugiées.

Interrogés sur leurs contacts et connaissances ayant l'intention de partir en Tunisie au cours des six mois suivants, 12 sur 60 répondants ont rapporté connaître quelqu'un en Libye, et 4 en Algérie ayant la même intention. De plus, 7 répondants ont rapporté connaître quelqu'un en Tunisie qui voulait partir en Libye pendant les 6 prochains mois, et 6 répondants déclarant avoir au moins une connaissance qui voulait partir en Algérie.

CONCLUSION

Durant la période d'octobre 2018 à juillet 2019, le nombre d'arrivées de personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine, surtout en provenance de la Libye, a considérablement augmenté en comparaison avec la période allant de janvier à septembre 2018. Ceci a coïncidé avec l'intensification du conflit affectant le nord-ouest de la Libye. Cette augmentation a été accompagnée par des changements dans le profil des personnes migrantes et réfugiées arrivant, y compris une présence plus importante de ressortissants d'Afrique de l'Est, qui n'étaient auparavant pas communément présents en Tunisie, ainsi que la présence de profils très vulnérables.

Face à ces développements, les informations disponibles sur les déterminants de la migration à Médenine, les besoins prioritaires des personnes migrantes et réfugiées, les modalités d'interaction de ces derniers avec la communauté hôte, et leurs intentions migratoires sont limitées. L'étude « **Réalités et besoins des personnes migrantes et réfugiées dans le sud de la Tunisie depuis septembre 2018** », menée par REACH en partenariat avec HI, a eu pour but de pallier à ce manque d'information. Les conclusions ci-après émanent des résultats présentés dans le rapport :

Des routes fragmentées de personnes réfugiées et migrantes fuyant l'insécurité

La plupart des personnes migrantes et réfugiées interrogées avaient eu des voyages longs et fragmentés, pouvant durer plusieurs années et impliquant la traversée de plusieurs pays. Ces voyages fragmentés sont généralement associés à une exposition importante aux risques de protection et sont **indicateurs de l'état de vulnérabilité accrue des personnes migrantes et réfugiées transitant par la Libye ou l'Algérie.**

L'insécurité et l'instabilité en Libye sont les facteurs les plus rapportés comme étant liés à l'arrivée des personnes migrantes et réfugiées interrogées dans le cadre de cette étude. Cela peut expliquer le fait que la majorité des répondants aient transité par le côté nord-ouest de la Libye, qui a été touché par une reprise des affrontements à partir de septembre 2018. D'après les personnes interrogées, bien que la Tunisie ne fût pas leur destination prévue au départ du pays d'origine, elles s'y sont rendues parce que c'était le pays voisin le plus proche de la Libye offrant les **meilleures conditions de stabilité et de sécurité**. Toutefois, les chiffres du HCR révèlent qu'il ne s'agit pas d'un afflux massif de personnes migrantes et réfugiées en Tunisie⁵⁰. Étant donné le lien étroit entre les conditions sécuritaires en Libye et les facteurs motivant le mouvement des personnes migrantes et réfugiées vers la Tunisie, la persistance de l'instabilité en Libye pourrait être un élément clé pour anticiper une augmentation ultérieure du nombre de **personnes migrantes et réfugiées en Tunisie fuyant des conditions précaires**⁵¹, en fonction du niveau de porosité de la frontière tuniso-libyenne. En outre, une compréhension du développement des réseaux des passeurs existants en Tunisie⁵² pourrait également renseigner sur un réacheminement potentiel à travers la Tunisie des personnes migrantes et réfugiées visant à atteindre l'Europe par la voie centre-méditerranéenne. Cela pourrait être particulièrement pertinent en considérant la présence plus importante des personnes migrantes et réfugiées d'Afrique de l'Est en Tunisie depuis l'automne 2018. Ces dernières sont typiquement connues pour être une population en transit, avec l'intention de continuer le voyage vers l'Europe en passant par des réseaux fermés de passeurs⁵³. Ainsi, le rôle de la Tunisie en tant que pays de transit pourrait être lié à la disponibilité de réseaux de passeurs vers l'Europe.

⁵⁰ En 2019, jusqu'au 31 juillet, [les statistiques fournies par le HCR](#) montrent que la moyenne du nombre d'arrivées entre janvier et juillet 2019 est de 145,7 arrivées par voie terrestre et maritime, avec un pic irrégulier de 186 arrivées par voie terrestre pendant le mois de mai et de 164 arrivées par mer en juillet. Ces chiffres sont loin de ceux qui activeraient [le plan de contingence inter-agences élaboré en mai 2019](#) pour un éventuel afflux massif de personnes migrantes et réfugiées en provenance de la Libye vers le sud de la Tunisie. Selon un IC, ce plan ne sera activé que si les arrivées atteignent 25 000 dans une période de trois mois.

⁵¹ A la suite des événements récents en Libye, la Tunisie a déployé des renforts militaires à la frontière tuniso-libyenne, surtout au niveau des points de passage officiels connectant les deux pays. Bien que cela ait pu entraver l'entrée en Tunisie des personnes migrantes et réfugiées, en raison de la nature essentiellement désertique de la frontière, d'autres voies non-officielles pourraient être utilisées pour entrer en Tunisie. Charlotte Boitiaux, [Combats à Tripoli : la Tunisie s'inquiète d'un afflux de migrants venus de Libye](#), Infomigrants, 09 mai 2019.

⁵² Le Monde, En Tunisie, [90 migrants récupérés au large de Sfax](#), 11 juillet 2019.

⁵³ UNHCR, [From hand to hand. The migratory experience of East African refugees and migrants in Libya](#), avril 2019.

Des besoins prioritaires insatisfaits

Les données du HCR et les entretiens avec les IC montrent que bien que les arrivées de personnes migrantes et réfugiées aient continué, et même augmenté, récemment, le sud de la Tunisie n'est pas en train de connaître une arrivée massive de personnes migrantes et réfugiées⁵⁴. La crise semble davantage liée aux conditions d'accueil des personnes migrantes et réfugiées, ainsi qu'à leurs besoins d'assistance, qu'au volume des arrivées. Les personnes migrantes et réfugiées interrogées ont rapporté avoir **plusieurs besoins immédiats qui demeurent insatisfaits**, en particulier **l'accès à des moyens de subsistance suffisants pour couvrir les besoins de base, l'accès aux soins de santé et aux biens alimentaires adéquats et suffisants**. De plus, l'étude montre que les conditions de réception des personnes migrantes et réfugiées sont très précaires, avec des structures d'hébergement souvent décrites comme surpeuplées, de mauvaises conditions hygiéniques et un accès limité à l'eau. Les résultats indiquent également que ces besoins insatisfaits ont poussé de nombreux répondants à s'appuyer sur des stratégies d'adaptation négatives comme la réduction du nombre de repas consommés par jour ou le recours à l'automédication. Une éventuelle intensification du recours à de telles stratégies d'adaptation dans l'avenir pourrait suggérer une aggravation des besoins des personnes migrantes et réfugiées, surtout en matière sanitaire.

Des relations intercommunautaires entravées

Pendant les dix dernières années, le gouvernorat de Médenine a accueilli et hébergé un nombre important de personnes migrantes et réfugiées arrivées en Tunisie⁵⁵. Les rapports des GD réalisés dans le cadre de cette étude montrent que les citoyens de Médenine et de Zarzis reconnaissent, d'une part, la contribution des personnes migrantes et réfugiées au marché du travail, et d'autre part, l'importance de leur besoin d'assistance. **Presque la moitié des personnes migrantes et réfugiées interrogées ont, en effet, rapporté avoir reçu au moins une forme de soutien de la communauté hôte.**

Néanmoins, il ne faut pas négliger les défis socio-économiques auxquels le territoire est confronté. La visibilité accrue des personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine, liée à une augmentation du nombre absolu d'arrivées et du surpeuplement dans les structures d'accueil, est à l'origine des tensions qui se sont produites. Les résultats fournis par les EI, ainsi que par les GD, suggèrent cependant que des mesures pourraient être prises pour renforcer la communication intercommunautaire, en surmontant les barrières linguistiques ou en augmentant les incitatifs à la cohésion sociale. Les obstacles linguistiques, particulièrement présents pour ceux qui ne parlent pas l'arabe ou le français, réduisent les possibilités d'intégration dans le tissu social et le marché du travail local. D'autre part, comme exprimé par les participants aux GD, des activités **socio-culturelles et économiques seraient bénéfiques pour les communautés hôtes et pour les communautés de personnes migrantes et réfugiées.**

Intentions migratoires

Les résultats relatifs aux intentions migratoires montrent, premièrement, que presque tous les répondants ont déposé une demande d'asile, ou ont l'intention de le faire et, deuxièmement, qu'un nombre élevé était toujours indécis sur la question de rester ou de quitter la Tunisie. Ceci met l'accent, encore une fois, sur l'importance d'éléments tels que la sécurité et la stabilité dans la région, et surtout en Libye, sur les décisions migratoires des personnes interrogées. Les résultats tirés de la collecte de données indiquent que si la majorité des répondants a rapporté avoir l'intention d'atteindre l'Europe, un nombre presque égal de répondants attendra probablement de voir quelles sont les conditions de vie en Tunisie, y compris vraisemblablement la réponse humanitaire sur place et l'accès aux moyens de subsistance, avant de décider de rester ou de partir.

Domaines à explorer:

- **Les enfants migrants et réfugiés non accompagnés et séparés** : Plusieurs répondants ont rapporté avoir rencontré des enfants non-accompagnés et séparés, que ce soient des filles ou des garçons, dans le gouvernorat de Médenine, venant appuyer les résultats publiés par le HCR⁵⁶. Cependant, aucune information n'est disponible sur les voyages de ces derniers et les risques de protection qu'ils croisent au long de la route, ainsi que de leurs besoins prioritaires dans le gouvernorat de Médenine.

⁵⁴ UNHCR, Tunisia: [Operational Update](#), 31 juillet 2019.

⁵⁵ REACH, [Tunisie: pays de destination et transit pour les migrants d'origine sub-saharienne](#), octobre 2018.

⁵⁶ UNHCR, [Tunisia: Overview of Mixed Migration Movement Profiling](#), 31 juillet 2019.

- **L'accès et la contribution des personnes migrantes et réfugiées au marché de travail vis-à-vis leurs intentions migratoires dans le sud de la Tunisie** : le sud de la Tunisie est généralement considéré comme une zone de transit pour les personnes migrantes et réfugiées, comme ont indiqué des études antérieures menées par REACH⁵⁷. Cependant, plusieurs s'y installent de façon plus permanente ou bien accèdent à des formes d'emploi précaires pour la durée de leur séjour. Faute d'un manque d'informations à cet égard, il serait pertinent d'explorer le lien entre leur accès et contribution au marché de travail, ainsi que le lien entre l'intégration dans le marché de l'emploi dans le sud de la Tunisie et les intentions des personnes migrantes de partir ou de rester dans le pays.
- **La mobilité intra-régionale, en Afrique du Nord, vers et depuis la Tunisie** : au regard de l'instabilité et de l'insécurité en Libye, ainsi que de l'adoption de politiques de plus en plus hostiles à l'égard des personnes migrantes et réfugiées dans d'autres pays d'Afrique du Nord⁵⁸, il serait pertinent d'explorer en profondeur le rôle de la Tunisie en tant que pays de transit pour les personnes migrantes et réfugiées. De plus, des exercices de recherche pourraient être consacrés plus spécifiquement aux mouvements migratoires des personnes originaires d'Afrique du Nord vers et depuis la Tunisie.

⁵⁷ REACH, [Tunisie: pays de destination et transit pour les migrants d'origine sub-saharienne](#), octobre 2018.

⁵⁸ Del Pistoia, D., [Why Algeria is Emptying Itself of African Migrant Workers](#), Refugees Deeply, 10 juillet 2018.

Saleh, H., [Migrant surge to Spain prompts Moroccan crackdown](#), Financial Times, 4 janvier 2019.

ANNEXE

Annexe 1 : Aperçu : Dynamiques migratoires dans le sud de la Tunisie depuis septembre 2018 : réalités et besoins des personnes migrantes et réfugiées

Dynamiques migratoires dans le sud de la Tunisie depuis septembre 2018¹ : réalités et besoins des personnes migrantes et réfugiées

SEPTEMBRE 2019

Constatations clés :

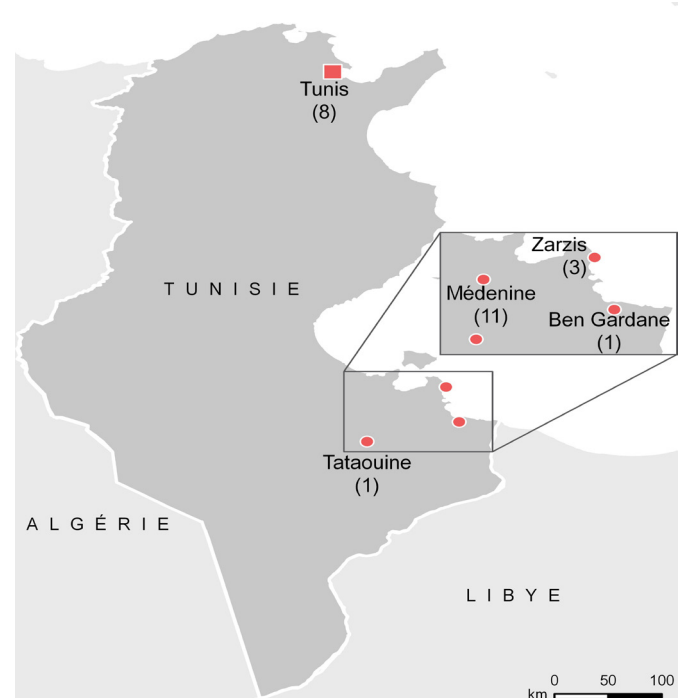
- Malgré l'augmentation du nombre d'arrivées dans le sud de la Tunisie, la crise humanitaire est davantage liée aux conditions d'accueil des personnes migrantes et réfugiées et à leurs besoins, qu'à l'importance des flux migratoires.
- Suite à la fermeture du centre d'accueil 'Al Hamdi' en avril 2019, les autres centres sont généralement surpeuplés, avec des conditions de logement rapportées précaires. Cela entraîne des risques de protection, surtout pour les femmes et les mineurs, nécessitant une intervention immédiate.
- Les résultats montrent un besoin immédiat de fournir l'accès aux soins de santé pour les personnes migrantes et réfugiées, ainsi que de mettre en place des examens médicaux approfondis et une assistance psychologique et psychiatrique adéquate par des professionnels spécialisés.

À partir de septembre 2018, le sud de la Tunisie a connu une augmentation du nombre de personnes migrantes et réfugiées

ayant atteint son territoire et en particulier le gouvernorat de Médenine, avec 1 077 nouvelles arrivées référées au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) entre octobre 2018 et juillet 2019². Cela représente plus du double du nombre d'arrivées référées entre janvier et septembre 2018³, une évolution déjà soulignée par une étude conduite par REACH en partenariat avec Mercy Corps en 2018⁴.

Cette augmentation est liée à une aggravation des conditions sécuritaires en Libye, qui a poussé un nombre croissant de personnes migrantes et réfugiées à quitter le territoire libyen, que ce soit par voie terrestre ou par voie maritime. Cette évolution a été associée à plusieurs aspects préoccupants. Premièrement, un changement dans les profils des personnes migrantes et réfugiées ayant atteint le gouvernorat de Médenine a été observé à partir de septembre 2018, avec des profils de plus en plus vulnérables⁵. Cela a inclus une présence importante de nationalités d'Afrique de l'Est, qui ne sont pas typiquement représentées en Tunisie. Deuxièmement, des difficultés à absorber ce flux entrant de personnes migrantes et réfugiées ont été reportées, associées à des conditions d'accueil précaires et de surpeuplement dans les centres d'accueil⁶. Troisièmement, plusieurs membres du Start Network ont souligné des problèmes de coordination de la réponse humanitaire immédiate et à plus long terme, qui est entravée

Carte 1 : Sites de collecte des données



par un manque d'information concernant les profils des personnes migrantes et réfugiées à Médenine, leurs besoins humanitaires et leurs intentions migratoires.

Afin de pallier à ce manque d'information, REACH et Humanité et Inclusion (HI) ont mené une étude financée par le Fond d'intervention d'urgence pour la migration (MERF) du Start Network entre juin et septembre 2019. Cette étude avait pour objectif d'améliorer la compréhension de la situation humanitaire⁷, des besoins et des défis des personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine afin de soutenir la capacité des acteurs humanitaires à coordonner une réponse immédiate et d'appuyer la mise en place d'une stratégie efficace à long-terme. Cet aperçu a pour but de présenter les résultats préliminaires de l'étude, fondés sur 24 entretiens avec des informateurs clés (IC) pendant les mois de juin et de juillet 2019 à Tunis et dans le sud de la Tunisie (Médenine, Zarzis, Ben Guerdane et Tataouine). Les données primaires ont été triangulées par une revue des données secondaires disponibles. En raison des méthodes de recherche utilisées, et les résultats de cette étude ne doivent être considérés qu'à titre indicatif.

Contexte

Depuis l'automne 2018, Médenine a vu une augmentation des arrivées de personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat, par voie terrestre et maritime. Les chiffres des personnes référées au HCR et à l'OIM montrent que 1077 personnes migrantes et réfugiées ont été assistées entre octobre 2018 et juillet 2019, face aux 516 personnes référées entre janvier et septembre 2018⁸. En termes plus généraux, le total des flux migratoires mixtes entrant en Tunisie à partir de janvier jusqu'à juillet 2019 était de 1180 nouvelles arrivées, que ce soit par voie terrestre ou maritime⁹. Dans la même période, le nombre de personnes migrantes et réfugiées secourues en mer au large de la Tunisie était de l'ordre de 463 individus, dont 162 étaient dans la zone maritime de Zarzis¹⁰.

Profils et raisons d'arrivée en Tunisie

Les IC ont constaté deux différences principales entre les profils des personnes migrantes et réfugiées arrivées avant et après l'automne 2019 dans le gouvernorat de Médenine: (1) une présence majoritaire de ressortissants d'Afrique de l'Est qui typiquement ne sont pas présentes en grand nombre en Tunisie et (2) la présence de profils extrêmement vulnérables. Des IC, 4 sur 24 ont, en effet, rapporté parmi les personnes arrivées une présence plus importante de mineurs (accompagnés et

non-accompagnés), et 5 sur 24 une présence plus importante de femmes (notamment célibataires, enceintes ou victimes de violence sexuelle), constituant les groupes généralement les plus exposés à des risques de protection. Ils ont aussi noté un plus grand nombre de ressortissants érythréens (12/24)¹¹, soudanais (9/24) et somaliens (6/24), qui ont généralement des voyages particulièrement difficiles, en raison du contexte sécuritaire dans le pays d'origine, ou de l'insécurité au long de leur parcours migratoire. Les ressortissants de ces nationalités, connus pour se déplacer surtout dans des réseaux de trafic bien organisés, sont en effet parmi les plus susceptibles d'être détenus en Libye et d'être exposés à des conditions de vie très difficiles¹², pouvant mener à des séquelles psychologiques et de santé physique et posant des défis quant à l'assistance humanitaire, comme indiqué par les IC.

Causes principales

Interrogés sur les causes principales ayant mené à une augmentation du nombre d'arrivées dans le gouvernorat de Médenine, la moitié des IC ont souligné l'instabilité politique et sécuritaire grandissante en Libye, avec le pic d'arrivées dans le sud tunisien lié à l'aggravation du conflit à Tripoli, notamment fin août et septembre 2018¹³. En particulier, l'abandon du personnel de trois centres de détention de personnes migrantes et réfugiées près du conflit a permis à un grand nombre d'entre elles de fuir dans la zone du Grand Tripoli¹⁴. A partir d'avril 2019, le conflit à Tripoli s'est à nouveau intensifié¹⁵, avec un centre de détention faisant l'objet d'un bombardement en juillet 2019¹⁶. D'autres IC, à savoir 2 sur 24, ont mentionné l'information diffusée en Libye sur la présence d'agences humanitaires à Médenine fournissant une assistance humanitaire aux personnes migrantes et réfugiées, ainsi que des attentes concernant le type d'assistance spécifique fournie par les agences humanitaires en Tunisie comme d'autres facteurs motivant leur arrivée en Tunisie. Finalement, deux IC ont également rapporté l'espoir, surtout de la part des ressortissants provenant d'Afrique de l'Est, de pouvoir être réinstallés à partir de la Tunisie vers un pays tiers.

Réception des personnes migrantes et réfugiées

Dans le gouvernorat de Médenine, les personnes migrantes et réfugiées se concentrent principalement dans la ville de Médenine, suivie par la ville de Zarzis, les deux accueillant plusieurs acteurs fournissant de l'aide humanitaire, ainsi que des structures d'accueil. Un IC a indiqué que si, précédemment, les personnes migrantes et réfugiées se trouvaient principalement dans les centres d'accueil, ils étaient

de plus en plus nombreux à vivre en milieu urbain dans des logements loués dans les différents quartiers de ces deux villes. Zarzis, en particulier, aurait un marché d'emploi plus attractif pour les personnes migrantes et réfugiées, avec plus d'opportunités de travail disponibles.

Processus de réception

Après leur arrivée en Tunisie, les personnes migrantes et réfugiées venant de la Libye passent par un processus de réception multiphasique. Une fois la frontière tuniso-libyenne franchie, les personnes migrantes et réfugiées sont reçues par les autorités tunisiennes pour ensuite être placées en rétention administrative dans le Centre de Détention et d'Orientation de la ville de Ben Guerdone¹⁷, également situé dans le gouvernorat de Médenine. La moitié des IC (12/24) a signalé des périodes de détention de personnes migrantes et réfugiées ne dépassant généralement pas les 16 jours en cas de franchissement irrégulier des frontières pour la première fois. Il a été également rapporté par deux IC que cette période de détention est souvent plus courte pour les femmes et les personnes vulnérables. Ensuite, les personnes migrantes et réfugiées sont remises au Croissant Rouge Tunisien (CRT) pour un premier profilage (12/24), pour finalement être réparties dans les différents centres d'accueil en fonction de leur intention de demander l'asile et de leur profil, où elles passent par un profilage plus approfondi et reçoivent une prise en charge médico-sociale (8/24).

Répartition des centres d'accueil

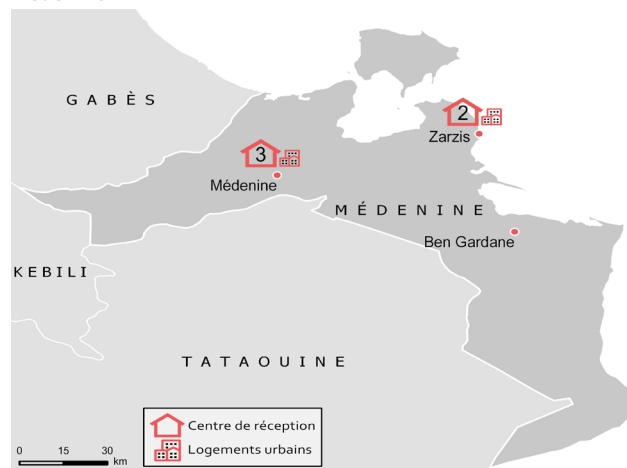
Au moment de la collecte des données, les IC ont signalé la présence d'un total de 5 centres d'accueil répartis sur les villes de Médenine (3) et Zarzis (2), ainsi que de logements urbains fournis par le HCR pour héberger les personnes migrantes et réfugiées dans la ville de Médenine¹⁸.

- Deux centres d'accueil à Médenine sont gérés par l'OIM et le troisième par le HCR, qui gère également les deux centres à Zarzis, en collaboration avec le CRT, intervenant dans la gestion et la coordination des centres à des degrés variables d'un centre à l'autre, comme rapporté par les IC (8/24)¹⁹. Selon les IC (4/24) la durée de séjour permise dans les centres de l'OIM était de deux mois et pour ceux du HCR de trois à six mois. Néanmoins, ils ont expliqué que la durée du séjour peut dépasser les délais susmentionnés pour les catégories vulnérables, ou pour des raisons de surcharge des procédures administratives relatives au retour volontaire assisté ou

à la demande d'asile. À Médenine, un centre a été ouvert pour accueillir principalement les femmes et les mineurs et une extension à un autre centre a été consacrée à ces derniers, suite à des signalements de harcèlement sexuel, comme rapporté par un IC. Toutefois, en raison du surpeuplement dans les centres, les IC (3/24) ont indiqué que la répartition par sexe, par âge, par intention de demander l'asile ou non, et par vulnérabilité spécifique n'est pas toujours appliquée. Au moment de la collecte de données, l'intention d'ouvrir un nouveau centre à Zarzis comme solution pour loger les personnes migrantes et réfugiées secourues en mer a été signalée par deux IC. Cependant, au temps de la rédaction, aucune publication officielle annonçant l'ouverture d'un nouveau centre n'a été partagée.

- Quatre IC ont rapporté la présence de logements urbains gérés principalement par le HCR, où les personnes migrantes et réfugiées étaient principalement regroupées par affinité communautaire (par région d'origine ou nationalité), afin de minimiser les tensions entre communautés. Ces unités ont aussi été louées pour alléger la pression sur les centres et faciliter l'intégration des personnes migrantes et réfugiées dans la communauté hôte.

Carte 2 : Structures d'hébergement dans le gouvernorat de Médenine



Besoins immédiats des personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine

Santé

La majorité des IC (16/24) a déclaré que la situation sanitaire des personnes migrantes et réfugiées était préoccupante et/ou que l'accès aux soins de santé dans le gouvernorat de Médenine demeurait limité.

Adhérent au Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels (PIDESC), la législation tunisienne reconnaît "le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible"²⁰, et donc le droit d'accéder aux soins de santé nécessaires. **Cependant, les IC (13/24) ont signalé que l'accès aux services de santé publique pour les personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine n'était pas toujours garanti**, en raison d'un manque de sensibilisation au droit aux soins de santé des personnes migrantes et réfugiées dans les institutions publiques, des barrières linguistiques et parfois aux pratiques discriminatoires auxquelles elles font face.

Trois IC ont souligné l'urgence de **mettre en place des examens médicaux approfondis**, en tenant compte des différents besoins en matière de soins de santé, mais également d'assurer la fourniture d'une assistance psychologique et psychiatrique adéquate par des professionnels de santé spécialisés. Des IC, 8 sur 24 ont, en effet, insisté sur la détérioration des conditions de santé mentale des personnes migrantes et réfugiées, en particulier celles arrivant de Libye, soumises fréquemment à des voyages traumatisants et à des risques de protection accrus, notamment pour les groupes vulnérables, tels que les femmes et les mineurs.

L'accès aux soins de santé représentait un défi particulier pour les personnes migrantes et réfugiées vivant en dehors des centres d'accueil, surtout que l'accès aux consultations, aux traitements et au suivi a été rapporté comme trop coûteux pour ces dernières (4/24).

Un IC a signalé le diagnostic problématique de quelques cas de tuberculose multi-résistante parmi les personnes réfugiées et migrantes de la région, principalement parmi ceux venant de la Libye.

Hébergement

Le logement était l'un des besoins immédiats des personnes migrantes et réfugiées les plus signalés par les IC (13/24). La moitié des IC ont signalé la nécessité de **fournir plus d'espaces d'hébergement et/ou d'améliorer les conditions dans les centres d'accueil existants.** En effet, dans la plupart des centres d'accueil, les conditions ont été généralement décrites comme précaires, avec des rapports de surpeuplement²¹. L'accès à des structures d'EAH (eau, assainissement et hygiène) fonctionnelles et adaptées aux différents profils des personnes migrantes et réfugiées, ainsi qu'un accès continu d'électricité, ont été signalés ne pas être disponibles dans tous les centres d'accueil existants par cinq IC. De plus, la répartition des personnes migrantes et réfugiées et l'assistance fournie dans les centres ne seraient pas non plus adaptées à leurs profils, en particulier par rapport au sexe, à l'âge et aux vulnérabilités particulières,

ce qui s'explique par le surpeuplement dans les centres, et dans certains cas, par l'absence d'un profilage approfondi. De plus, il a été rapporté par un IC qu'un centre à Zarzis souffrirait d'un manque de personnel. En ce qui concerne les personnes migrantes et les réfugiées vivant en milieu urbain, en dehors des logements fournis par les organisations, deux IC ont fait état d'un manque de ressources empêchant les personnes migrantes et réfugiées de payer le loyer de leur logement.

Assistance légale et documents juridiques

Un total de 6 sur 24 IC ont rapporté le besoin des personnes migrantes et réfugiées d'accéder à une assistance légale et aux documents juridiques, en particulier par rapport à plusieurs cas d'enfants apatrides et d'enfants nés en Tunisie et qui ne sont munis d'aucun document d'identité. Selon ces mêmes IC, l'accès limité ou le nonaccès aux documents juridiques amplifierait (1) les restrictions de la liberté de circulation dans le gouvernorat, (2) les limitations d'accès à d'autres services tels que les soins de santé, la protection, l'éducation, ainsi que (3) les difficultés d'accès à des emplois ayant des conditions de travail décentes. Trois IC ont également souligné l'importance de sensibiliser les personnes migrantes et réfugiées à leurs droits et devoirs, avec le besoin de fournir des interprètes et des traducteurs pour les principales nationalités qui ne parlent pas l'anglais, le français ou l'arabe pour assurer la dissémination adéquate de l'information. À plus long terme, deux IC ont souligné l'importance de **finaliser le projet de loi sur l'asile** qui a été élaboré en 2015²².

Protection

Deux IC ont exprimé **un souci de protection dans les structures d'accueil, surtout concernant les groupes les plus vulnérables**, notamment les femmes, les mineurs, les personnes en situation de handicap et les communautés migrantes et réfugiées lesbienne, gay, bisexuelle et trans (LGBT), soulignant que les conditions précaires dans les centres aggravent davantage la santé mentale de ces groupes. En outre, le manque de suivi des cas rapportés d'abus sexuel et le manque d'encadrement des mineurs non-accompagnés auraient exacerbé les précarités en termes de protection et de santé mentale. En lien avec les conditions d'hébergement dans les centres de réception, deux IC ont rapporté le besoin d'assurer une séparation entre les personnes migrantes et réfugiées dans les différentes structures, en tenant compte du genre et de l'âge (mineurs/adultes) pour assurer la protection des mineurs. D'autres besoins en termes de protection signalés concernaient la nécessité d'assurer un accès non-

discriminé aux services de base, tels que les soins de santé et l'éducation.

Sécurité alimentaire et biens non-alimentaires (BNA)

Selon les IC (4/24), les personnes migrantes et réfugiées résidant dans les centres d'accueil reçoivent soit des bons d'alimentation, soit des repas quotidiens. **Toutefois, les portions des repas ont été jugés comme insuffisants (10/24) et la valeur des bons a également été décrite comme lacunaire pour couvrir les besoins alimentaires pour la période allant jusqu'à la réception du bon suivant (4/24).** Cela, comme rapporté par deux IC, est amplifié par le fait que le bon ne peut être utilisé que dans un seul point de vente, où certains produits alimentaires de base ne sont pas disponibles. Un total de 4 sur 24 IC a également rapporté des irrégularités dans la fréquence de la distribution des repas et des bons d'alimentation. Par conséquent, les IC (7/24) ont signalé la nécessité d'augmenter la valeur des bons alimentaires et/ou les ratios des repas fournis, tout en assurant une distribution régulière et cohérente des deux. L'accès aux biens non-alimentaires tels que les vêtements et les matelas a également été signalé par 5 sur 24 IC comme un besoin prioritaire, en particulier pour les personnes migrantes et réfugiées vivant en milieu urbain.

Besoins à long terme des personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine

Emploi

Dans le gouvernorat de Médenine, l'accès à un emploi avec des conditions de travail décentes et aux moyens de subsistance représentait un défi important pour les personnes migrantes et réfugiées, surtout celles vivant en dehors des structures d'accueil et ne bénéficiant d'aucune forme de soutien humanitaire. **Le secteur informel constitue le secteur principal dans lequel sont employées les personnes migrantes et réfugiées, ce qui augmente le risque qu'elles soient exposées à des exploitations sur leurs lieux de travail²³.** Un total de 3 sur 24 IC ont signalé l'importance de mettre en place des cadres juridiques pour combattre l'exploitation dans les lieux de travail et le besoin de travailler sur l'autonomisation des personnes migrantes et réfugiées. À cause du manque d'opportunités de travail dans la ville de Médenine, certaines communautés migrantes et réfugiées, notamment les ressortissants syriens, sont, d'après 3 sur 24 IC, plus susceptibles de recourir à la mendicité.

Éducation et activités récréatives

De plus en plus de femmes migrantes et réfugiées ont demandé à scolariser leurs enfants sans succès, comme rapporté par deux IC. Ils ont signalé la nécessité d'assurer un accès non-discriminé et systématique à l'éducation pour tous les enfants migrants et réfugiés, d'assurer une assistance financière pour couvrir les frais de scolarité, et de fournir des formations en langues (l'arabe et/ou le français) offertes dans les espaces d'accueil et/ou récréatifs afin d'assurer une communication fluide, une meilleure intégration dans la communauté hôte et un accès plus facile aux services de base. L'importance de créer des espaces et activités récréatifs estimés nécessaires à stimuler une interaction (inter) communautaire positive a aussi été souligné par deux IC.

Accueil et cohésion sociale

La majorité des IC ont signalé que la capacité d'accueil du gouvernorat de Médenine commence à devenir saturée, et donc le besoin d'assurer une répartition plus équilibrée des mécanismes de réception pour accueillir les personnes migrantes et réfugiées dans les différents gouvernorats du pays. Face à certains rapports de tensions et frictions entre la communauté migrante et réfugiée et la communauté hôte, un IC a souligné la nécessité de mettre en place des programmes de sensibilisation intercommunautaire et avec la communauté d'accueil, et des mécanismes pour la gestion des conflits entre les communautés.

Réponse actuelle dans le gouvernorat de Médenine

Face à la présence importante des personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine, les IC ont fait état de la réponse suivante, fournie ou planifiée par divers acteurs opérationnels dans le gouvernorat au cours de la période de collecte des données²⁴ :

Acteurs	Intervention
Association de Pêcheurs de Zarzis	Sensibilisation aux droits humains, des migrants et maritimes.
Association Tunisienne de Santé Reproductive (ATSR)	Information et sensibilisation à l'accès aux soins de santé Soins de santé
Coalition des Associations de Médenine (9 membres ²⁵)	Education et activités récréatives Orientation et assistance juridique

Acteurs	Intervention
Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC) [en cours de lancement]	Biens non-alimentaires Hébergement Protection Soutien psychosocial Renforcement de capacité des acteurs locaux Référencement
Conseil Tunisien pour les Réfugiés (CTR)	Protection Autonomisation Mobilisation communautaire
Comité International de la Croix-Rouge (CICR)	Maintien ou rétablissement des liens familiaux Information et sensibilisation
Croissant Rouge Tunisien (CRT)	Biens alimentaires Biens non-alimentaires Soins de santé Hébergement Référencement Information et sensibilisation
Délégation de la Protection de l'Enfance	Orientation et assistance juridique Protection Soins de santé Soutien psychosocial
Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR)	Hébergement Soins de santé Biens alimentaires Protection Demandes d'asile

Acteurs	Intervention
Institut Arabe des Droits de l'Homme (IADH)	Renforcement de capacité des acteurs locaux Services juridiques Plaidoyer
Islamic Relief	Soins de santé
Médecins du Monde (MDM)	Soins de santé Information et sensibilisation à l'accès aux soins de santé Plaidoyer
Office National de Planning Familial (ONPF)	Soins de santé Information et consultations sur la grossesse
Office National de Protection de la Femme et de l'Enfance	Protection
Organisation Internationales pour les Migrations (OIM)	Hébergement Biens alimentaires Bien non-alimentaires Protection Soins de santé Retour Volontaire Assisté (RVA)
Terre d'Asile Tunisie	Accompagnement d'associations travaillant avec des personnes migrantes et réfugiées
Tunisian Association for Management and Social Stability (TAMSS)	Inclusion économique et financement de micro-projets

Interactions intercommunautaires

Une réception traditionnellement ouverte et accueillante de la part de la communauté locale de Médenine n'a pas pu empêcher l'émergence de tensions et incidents récents, comme ont indiqué 17 IC sur 24. D'après les IC interrogés, l'augmentation du nombre d'arrivées engendrant le surpeuplement des centres d'accueil a mené à une visibilité plus importante des personnes migrantes et réfugiées à Médenine

et Zarzis. Cela a engendré une impression de surcharge de la capacité d'accueil du gouvernorat et de déséquilibre dans la répartition inter-gouvernorats des personnes migrantes et réfugiées. Ces sentiments négatifs ont été renforcés par des incidents et des tensions récents (6/24), dont un cas rapporté de prise en otage du personnel du foyer d'Ibn Khaldoun par les personnes migrantes et réfugiées hébergées dans le centre, supposément dans le but d'attirer l'attention sur les conditions d'hébergement précaires.

Relations intercommunautaires

Tenant compte de la situation économique généralement difficile à Médenine, trois IC ont rapporté qu'une impression a commencé à naître que les personnes migrantes et réfugiées sont les seuls bénéficiaires de l'assistance humanitaire. Avec un taux de chômage élevé dans le gouvernorat de Médenine²⁶, il y a une proportion de la population locale, particulièrement les jeunes, qui souffre d'un accès similairement limité aux opportunités économiques que les personnes migrantes et réfugiées, mais qui ne reçoivent pas d'aide humanitaire, ce qui entraîne ainsi des tensions intercommunautaires. Il a également été indiqué que les personnes migrantes et réfugiées ont aussi occasionnellement subi des agressions (2/24), des brutalités (2/24) et des actes de la discrimination (3/24) à Médenine et Zarzis. Deux IC ont également rapporté des tensions causées par les différences culturelles et/ou religieuses.

Interactions entre les ressortissants migrants et réfugiés

Récemment, des tensions entre les communautés de personnes migrantes et réfugiées de différentes nationalités ont émergé, selon 6 IC sur 24. Celles-ci seraient dues aux barrières linguistiques qui ont entravé l'accès des personnes migrantes et réfugiés ne parlant ni arabe ni français à l'assistance humanitaire et qui ont provoqué un sentiment de défavorisation chez ces derniers. De plus, des tensions sont aussi nées de la perception de déséquilibre quant à l'assistance humanitaires reçue par les différents bénéficiaires migrants et réfugiés. Par exemple des programmes d'insertion économique ont été mis en place pour les demandeurs d'asile (1/24).

Mouvements migratoires

En juillet 2019, le conflit dans la région du Grand Tripoli semblait perdurer, intensifiant et aggravant les risques de sécurité et les problématiques de protection des personnes migrantes et réfugiées, avec par exemple le bombardement du centre de détention de Tajoura, dans la banlieue de Tripoli,

le 2 juillet, engendrant le décès d'au moins 60 personnes²⁷. Plus que la moitié des IC (13/24) ont estimé que si le conflit à Tripoli persiste, une augmentation du nombre d'arrivées de personnes migrantes et réfugiées dans le sud de la Tunisie est à prévoir. D'après un IC, une augmentation potentielle des arrivées pourrait être également liée au dépendre du type de la réponse humanitaire fournie, ainsi qu'aux ou bien des politiques futures mises en place par la Tunisie en matière de migrations et d'asile.

Dynamiques transitoires

Médenine a été décrit comme un gouvernorat de transit par 7 IC sur 24, en expliquant que certaines personnes migrantes et réfugiées retournent en Libye malgré les risques connus, n'ayant pas trouvé les conditions d'accueil adéquates, le type d'assistance attendue ou la possibilité pour continuer leur voyage en Europe (5/24), alors que d'autres atteignent des gouvernorats côtiers comme Sfax pour prendre la mer vers l'Europe (6/24). Cependant, d'autres IC (6/24) ont jugé que Médenine était en effet en train de devenir un gouvernorat d'installation, à moyen et à long terme, où une fois sorties des structures d'accueil, les personnes migrantes et réfugiées s'installent dans des logements loués dans les quartiers. Une proportion moins importante de personnes migrantes et réfugiées quitte Médenine et s'installe dans d'autres gouvernorats/villes de la Tunisie, telles que Sfax et Tunis, principalement pour des raisons économiques, de recherche d'assistance spécifique ou pour rejoindre des proches (5/24). Il y a aussi une petite partie qui retourne dans leurs pays d'origine à travers l'aide au retour volontaire fournie par l'OIM, comme rapporté par deux IC²⁸.

Conclusion

En cohérence avec les données disponibles sur les flux migratoires entrants en Tunisie, les résultats préliminaires suggèrent que la crise est moins liée au nombre d'arrivées (l'importance des flux migratoires), qu'aux conditions d'accueil des personnes migrantes et réfugiées et à leurs besoins en termes d'assistance humanitaire. En effet, les besoins de base des personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat demeurent insatisfait. L'accueil dans les différents centres reste limité, étant généralement surpeuplés, et avec des conditions de logement précaires, un accès limité aux installations EAH, et une répartition inadéquate des personnes hébergées. De plus, les résidents des centres d'accueil manquent d'accès adéquats aux biens alimentaires et non-alimentaires. Ceux qui résident dans des logements urbains

payés par leurs propres moyens manquent surtout d'accès aux ressources économiques. D'autres besoins immédiats des personnes migrantes et réfugiées relèvent de la nécessité de fournir des examens médicaux et une assistance sanitaire de façon systématique, surtout pour les personnes souffrant de troubles psychiatriques ou psychologiques. L'accès limité aux documents légaux et le manque de sensibilisation concernant les droits et les obligations entravent davantage l'accès aux différents services.

Afin d'améliorer la réponse actuelle, les IC (5/24) ont souligné l'importance d'assurer une répartition équilibrée de la charge sur les différents gouvernorats tunisiens, d'intégrer et d'appuyer les associations et organisations de la société civile locale (4/24), d'assurer une meilleure coordination entre les différentes parties prenantes (4/24), et de mettre en place plus de programmes de protection et récréation ciblant les groupes vulnérables tels que les femmes et/ou les enfants (2/24).

Méthodologie

Cet aperçu présente les résultats préliminaires d'une étude qualitative qui explore les mouvements migratoires récents dans le sud de la Tunisie, ainsi que les défis et les besoins des personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine. Vingt-quatre entretiens avec des informateurs clés (IC) ont été réalisés du 10 juin au 2 juillet 2019 dans les villes de Médenine, Zarzis, Ben Guerdane, Tataouine et Tunis.

Les 24 IC ont été sélectionnés par choix raisonné sur la base de leurs connaissances de la situation migratoire dans le sud de la Tunisie. Ils font partie d'organisations intergouvernementales, d'organisations non-gouvernementales nationales et internationales (ONG/ONGI), d'institutions étatiques, d'organisations communautaires, ou sont journalistes et membres de la société civile. Les données qualitatives ainsi collectées ont été triangulées avec les données secondaires disponibles et analysées avec le logiciel Atlas.Ti.

Limitations principales

- Les méthodes de recherche utilisées pour cette étude sont qualitatives. L'étude ne vise pas à mesurer l'ampleur de la présence actuelle de personnes migrantes et réfugiées dans le gouvernorat de Médenine et les résultats de cette étude ne doivent être considérés qu'à titre indicatif.
- Les informations présentées reposent sur les perceptions des IC, et elles ne reflètent donc pas forcément les expériences individuelles des personnes migrantes et réfugiées actuellement présentes dans le gouvernorat de Médenine.
- La liste fournie des acteurs opérationnels ou comptant implanter des activités dans le gouvernorat de Médenine relève des informations récoltées des entretiens des IC et de la revue des données secondaires et ne doit pas être considérée comme exhaustive.

Notes de fin

1 La collecte des données s'est basée sur des questions recherchant la situation migratoire dans le sud de la Tunisie de la période de septembre 2018 jusqu'à présent.

2 Ce nombre est composé par les chiffres distribués par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) concernant les personnes migrantes et réfugiées référées au HCR et à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), et ne reflète pas le nombre exhaustif de nouvelles arrivées dans le gouvernorat de Médenine.

UNHCR, **Tunisia: Overview of Mixed Migration Movement Profiling**, 27 septembre 2018 ; UNHCR, **Tunisia: Overview of Mixed Migration Movement Profiling**, 30 avril 2019 ; UNHCR, **Tunisia: Overview of Mixed Migration Movement Profiling**, 31 juillet 2019.

3 De janvier à septembre 2018, le nombre moyen de nouvelles arrivées référées au HCR et à l'OIM était ≈ 57 personnes (un total de 516 en 9 mois), face à ≈ 108 personnes entre le mois d'octobre 2018 et le mois de juillet 2019 (1077 en 10 mois).

4 REACH, **Tunisie: pays de destination et transit pour les migrants d'origine sub-saharienne**, octobre 2018.

5 UNHCR, **Tunisia: Overview of Mixed Migration Movement Profiling**, 30 avril 2019.

6 Samoud, W., **Le FTDES s'inquiète pour les réfugiés et les demandeurs d'asile : "Ils sont oubliés"**, Huffington Post Maghreb, 25 avril 2019 ; Le Diplomate Tunisien, **Des réfugiés protestent contre leurs conditions de séjour à Médenine**, 8 mars 2019.

7 Cette étude a un caractère qualitatif, et n'a pas pour but de fournir des chiffres exhaustifs sur le phénomène, indiquant et quantifiant son ampleur.

8 UNHCR, **Tunisia: Overview of Mixed Migration Movement Profiling**, 27 septembre 2018 ; UNHCR, **Tunisia: Overview of Mixed Migration Movement Profiling**, 31 juillet 2019.

9 UNHCR, **Tunisia: Operational Update**, 31 juillet 2019.

Pour la période de septembre jusqu'à décembre 2018, le nombre total des flux migratoires mixtes entrant en Tunisie n'étaient pas disponibles. C'est aussi le cas pour les flux spécifiques au gouvernorat de Médenine, comme les chiffres disponibles réfèrent seulement aux personnes migrantes et réfugiées référées au HCR et à l'OIM.

10 France Inter, **En Tunisie, des enterrements de migrants anonymes, morts en mer**, 18 juillet 2019.

11 Rapporté par 12 sur 24 informateurs clés (IC).

12 UNHCR, **From Hand to Hand: The migratory experience of East African refugees and migrants in Libya**, avril 2019.

13 Le Point, **Libye : Tripoli est à nouveau le théâtre de violents affrontements**, 3 septembre 2018.

14 BBC, **Hundreds escape Libya prison amid deadly clashes in Tripoli**, 3 septembre 2018.

15 Le Monde, **En Libye, des tirs de roquettes sur la capitale Tripoli**, 17 avril 2019.

16 Libération, **Les migrants détenus en Libye, victimes anonymes de la guerre civile**, 3 juillet 2019.

17 Ben Guerdane Detention Centre, **Global Detention Project**.

18 Jusqu'à la répartition des personnes migrantes et réfugiées dans les différentes structures d'hébergement à Médenine et Zarzis, le processus de réception est le même pour ceux hébergés dans les centres d'accueil ou dans les autres structures fournies.

19 Après la période de collecte des données, et suite à l'annonce de la suspension du partenariat entre le HCR et le Croissant Rouge Tunisien, le degré d'opérationnalité du CRT dans les centres du HCR pourrait changer. Pour plus d'information, veuillez consulter : Tunisie Numérique, **Tunisie – VIDEO : Ce qui se passe au Croissant Rouge Tunisien doit être traité comme une affaire d'Etat**, 8 juillet 2019.

20 Décret n° 91-1664 du 4 novembre 1991, portant publication du **Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels**.

21 Le centre 'Al Hamdi' a fermé ses portes en avril 2019 pour des raisons de surpeuplement et de conditions d'hébergement précaires. Samoud, W., **Le FTDES s'inquiète pour les réfugiés et les demandeurs d'asile: "Ils sont oubliés"**. Huffington Post Maghreb, 25 avril 2019.

22 Au moment de la rédaction du présent rapport, le pays n'a pas encore introduit une loi d'asile (celle-là a été rédigée, mais pas encore promulguée). L'article 26 de la Constitution tunisienne garantit le droit à l'asile politique. Blaise, L., **Tunisie : du camp de réfugiés de Choucha à La Marsa, des migrants de nouveau dans l'impasse**, Le Monde, 11 juin 2019.

23 Organisation internationale du Travail, **L'emploi formel et informel des travailleurs immigrés en Tunisie**, mai 2017 ; REACH Initiative, **Tunisie: pays de destination et transit pour les migrants d'origine subsaharienne**, octobre 2018.

24 La liste fournie des acteurs opérationnels ou comptant implémenter des activités dans le gouvernorat de Médenine relève des informations récoltées des entretiens des IC et de la revue des données secondaires et ne doit pas être considérée comme exhaustive.

25 La coalition d'associations de Médenine comprend 9 associations locales au gouvernorat de Médenine.

26 En 2017, le taux de chômage dans le gouvernorat de Médenine était de 20,7%. Office du Développement du Sud (Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale), **Gouvernorat de Médenine en chiffres – 2017**, juillet 2018.

27 Libération, **Les migrants détenus en Libye, victimes anonymes de la guerre civile**, 3 juillet 2019.

28 Selon un IC, à la date d'entretien (juin 2019), parmi les 1100 personnes assistées par l'OIM à Médenine en 2018, 120 sont rentrées par l'aide au retour volontaire. En 2019 le nombre est de 60 personnes.

À propos de REACH

REACH est une initiative conjointe de deux organisations non-gouvernementales internationales, ACTED et IMPACT Initiatives, et du Programme Opérationnel des Nations Unies pour les Applications Satellitaires (UNOSAT). REACH a été créée en 2010 afin de développer des outils et des produits d'information qui contribuent à renforcer les capacités des acteurs et de faciliter la prise de décisions dans des contextes d'urgence, de relèvement et de développement. L'ensemble des activités de REACH est mené en appui et au sein des mécanismes inter-agences de coordination établis au niveau local, régional et global. Pour plus d'informations visitez notre site web : www.reach-initiative.org.

Vous pouvez nous contacter directement à l'adresse : geneva@reach-initiative.org et nous suivre sur Twitter @REACH_info.

À propos de Humanité et Inclusion - Handicap International

Humanité et Inclusion, est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes, œuvrant notamment aux côtés des personnes handicapées pour améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Nous aspirons à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun peut « vivre debout ».

Pour plus d'information sur notre association - Site web : www.hi.org.

Cette étude a été financée par :

